

BILAN 2024

**Plan National d'Actions
Chiroptères**

Sommaire

Remerciements	3
Historique	4
Améliorer l'état de conservation des espèces prioritaires de Chiroptères en France métropolitaine ..	5
Les 19 espèces prioritaires	6
Bilan des actions 2024	
ACTION N°1	7
Mettre en place un observatoire national et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces	
ACTION N°2	15
Organiser une veille sanitaire	
ACTION N°3	22
Intégrer les Chiroptères dans l'aménagement du territoire et rétablir les corridors écologique	
ACTION N°4	25
Protéger les gîtes souterrains et rupestres	
ACTION N°5	27
Protéger les gîtes dans les bâtiments	
ACTION N°6	29
Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art	
ACTION N°7	33
Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation de parcs éoliens	
ACTION N°8	36
Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée	
ACTION N°9	39
Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles	
ACTION N°10	42
Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser	
Glossaire	52
Moyens humains	53
Pilotes et partenaires & Structures animatrices en régions	54

Citation recommandée : MONTEL N. 2025. Plan National d'Actions Chiroptères (2016-2025) - Bilan 2024 / Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. MTECT/DREAL Bourgogne Franche-Comté, 55p.

Remerciements

L'équipe du PNAC remercie grandement l'ensemble du réseau Chiroptères pour sa mobilisation et son engagement en 2024. Malgré une animation discontinue au niveau national dans un contexte budgétaire complexe, de nombreuses actions ont été menées afin de poursuivre l'objectif de ce plan, l'amélioration de l'état de conservation des espèces prioritaires de Chiroptères en France métropolitaine, participant à la préservation des Chiroptères à plus large échelle.

Merci aux animateurs et animatrices des plans régionaux d'actions, qui portent et font vivre les déclinaisons régionales du PNAC sur leurs territoires, ainsi qu'à leurs référents et référentes en DREAL, qui les accompagnent au mieux en s'assurant de la prise en compte des enjeux régionaux liés aux chauves-souris.

Merci aux nombreux pilotes et partenaires des actions du plan pour leur engagement et leur collaboration tout au long de cette année 2024, et pour leur contribution aux réflexions du PNAC.

Merci à l'équipe de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels pour son implication dans la mise en œuvre de ce programme et son soutien.

Merci à la DREAL Bourgogne - Franche-Comté pour sa confiance, sa disponibilité et son accompagnement essentiel.

Merci aux experts du Muséum National d'Histoire Naturelle pour leur soutien.

Merci aux salariés et bénévoles de la Société Française d'Études et de Protection des Mammifères pour leur collaboration.

Merci à la Coordination Chiroptères Nationale de la SFEPM et ses groupes Chiroptères régionaux, aux référents Chiroptères des Conservatoires d'espaces naturels, aux associations de protection de l'environnement et centres de soins, salariés et bénévoles, qui oeuvrent au quotidien, été comme hiver, en faveur de la protection des chauves-souris.

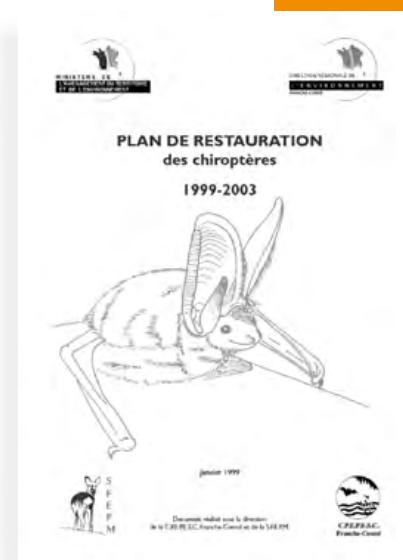
Ce bilan est le fruit d'un travail collectif et collaboratif de l'équipe du PNAC et des pilotes des 10 actions du Plan qui présente les actions menées tout au long de l'année 2024.

Bonne lecture !

Historique

Le second Plan National d'Actions Chiroptères (PNAC), mis en place par le Ministère de la Transition Écologique (MTE) - aujourd'hui le Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche (MTBFMP) -, a été rédigé par la Société Française d'Étude et de Protection des Mammifères (SFEPM). Il a été **mis en œuvre de 2009 à 2013** par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et piloté par la DREAL Bourgogne Franche-Comté, à la suite du 1^{er} Plan de restauration 1999-2003. 26 actions avaient été identifiées afin de répondre aux **objectifs de conservation des populations de la totalité des espèces de chauves-souris** que la France métropolitaine compte. Dans l'attente d'un nouveau PNAC, entre 2013 et 2016, des conventions de transition ont été signées entre la FCEN et la DREAL Bourgogne Franche-Comté (DREAL BFC) afin de poursuivre les actions prioritaires et rédiger le plan national d'actions à venir.

Le **Plan 2016-2025** a été présenté devant la commission faune du Conseil national de protection de la nature (CNPN) le 23 septembre 2016 ; une consultation publique a ensuite été conduite jusqu'en décembre 2016. Il concerne **19 espèces définies comme « prioritaires », et se décline en 10 actions à travers 3 objectifs spécifiques**. Fin janvier 2017, un courrier officiel du ministère en charge de l'Environnement a été envoyé aux DREAL en vue des déclinaisons régionales du plan. En effet, la spécificité de ce plan national est sa déclinaison dans chaque région française, sachant que l'ensemble des 36 espèces de Chiroptères sont protégées. **Les Plans Régionaux d'Actions Chiroptères (PRAC) sont animés par des structures locales et pilotés par les DREAL respectives.**



Améliorer l'état de conservation des espèces prioritaires de Chiroptères en France métropolitaine



Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations

- 1 Mettre en place un observatoire national des Chiroptères et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces.
- 2 Organiser une veille sanitaire.



Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques

- 3 Intégrer les Chiroptères dans l'aménagement du territoire et rétablir les corridors écologiques.
- 4 Protéger les gîtes souterrains et rupestres.
- 5 Protéger les gîtes dans les bâtiments.
- 6 Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art.
- 7 Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation des parcs éoliens.
- 8 Améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée.
- 9 Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles.



Soutenir le réseau et informer

- 10 Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser.

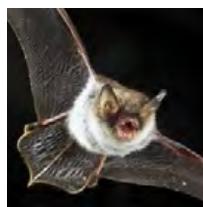
Les 19 espèces prioritaires



Espèces forestières



Murin de Bechstein



Murin d'Escalera



Noctule de Leisler



Grande Noctule



Pipistrelle de Natusius



Noctule commune



Espèces anthropophiles



Petit Rhinolophe



Sérotine commune



Pipistrelle commune



Sérotine de Nilsson



Espèces cavernicoles



Rhinolophe euryale



Rhinolophe de Méhely



Petit Murin



Minioptère de Schreibers



Espèces des milieux humides



Murin des marais



Murin de Capaccini



Murin du Maghreb



Espèces agro-pastorales



Oreillard montagnard



Grand Rhinolophe



Mettre en place un observatoire national et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces



- Mettre en place et animer un observatoire pour suivre l'évolution spatiale et temporelle des populations de Chiroptères et leurs habitats ainsi que les pressions et menaces auxquelles elles sont soumises et contribuer à évaluer leur état de conservation.
- Identifier les manques de connaissances sur les espèces et les priorités en termes d'acquisition.
- Répondre aux demandes des politiques internationales et nationales .
- Mettre à disposition les connaissances sur le suivi des espèces, sur les actions et leurs résultats par le biais d'atlas et d'un site de restitution en ligne.
- Être en mesure de répondre aux demandes nationales et/ou européennes d'expertise et évaluation. Être en mesure de mesurer l'efficacité du PNAC.

© Yoann Peyrard

Pilotes :



Atlas des Chiroptères

La réalisation d'un **Atlas des Chiroptères** est prévue dans le 3^e PNAC. Cet atlas s'inscrit dans un projet plus global coordonné par la SFEPM et PatriNat-MNHN d'un Atlas des Mammifères sauvages de France. Trois premiers volumes ont déjà été publiés (Mammifères marins en 2016, Ongulés et Lagomorphes en 2021, Carnivores et Primates en 2024). Le quatrième volume **en cours de réalisation** concerne les Chiroptères de France avec plus de 170 espèces de métropole et d'outre-mer qui y seront abordées.

En lien avec l'ONM, **58 jeux de données ont été intégrés** à l'atlas des Chiroptères de France en 2024, ce qui a permis la réalisation des **cartes de répartition préliminaires pour les 176 espèces concernées**. Actuellement, 3 693 268 données de chiroptères sur le territoire métropolitain sont disponibles dans la base de données de l'ONM, dont **3 408 346** proviennent d'une extraction du SINP datant du 17 juin 2024. La publication de l'atlas est prévue pour 2028

GUYANE	106 ESPÈCES
MÉTROPOLE	35 ESPÈCES
ANTILLES	16 ESPÈCES
NOUVELLE-CALÉDONIE	9 ESPÈCES
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	5 ESPÈCES
MAYOTTE	4 ESPÈCES
LA RÉUNION	3 ESPÈCES
ÎLES ÉPARSES	1 ESPÈCE
WALLIS-ET-FUTUNA	1 ESPÈCE

Méthodologie de hiérarchisation des sites

En 2021, suite à la sollicitation de plusieurs régions souhaitant mettre à jour la classification de leurs listes de gîtes selon la méthodologie de hiérarchisation des gîtes à Chiroptères protégés et à protéger de 2013, le PNAC a sollicité la SFEPM afin de **réviser cette méthodologie initiale**. Le réseau a donc été mobilisé pour cette mise à jour et afin de récupérer les données 2010-2020 des effectifs régionaux par espèce, en hiver et en été. Cette demande de remontée d'information concerne toujours **25 espèces et 2 groupes d'espèces de chauves-souris** (annexe II et IV) des différentes régions. ▼

Le travail sur le projet de hiérarchisation des gîtes à Chiroptères s'est poursuivi en 2024 avec **l'intégration des dernières données**, la réalisation des cartes de localisation des gîtes et des tableaux de synthèse des **effectifs nationaux**. Le projet a été présenté lors des Rencontres Nationales Chiroptères à Bourges en mars 2024, suivi d'une dernière correction des données. Le rapport final du projet ainsi que la mise à jour des outils dédiés sont en cours de finalisation et leur publication est **prévue pour le premier semestre 2025**.

À savoir : *La Barbastelle d'Europe, le Grand murin, le Grand rhinolophe, le Minioptère de Schreibers, le Murin à oreilles échancrées, le Murin de Capaccini, le Murin des marais, le Petit murin, le Petit rhinolophe, le Rhinolophe de Mehely, le Rhinolophe euryale, le Murin de Bechstein, la Grande noctule, le Molosse de Cestoni, le Murin d'Escalera, la Noctule commune, la Noctule de Leisler, l'Oreillard montagnard, la Sérotine bicolore, la Sérotine commune, la Sérotine de Nilsson, le Vespre de Savi, le Murin du Maghreb, le Murin de Daubenton, le Murin de Natterer, le groupe « moustaches » et le groupe « oreillards ».*



Sérotines communes colonie de mise bas © Ludovic Jouve

Harmonisation des suivis de gîtes

Dans le cadre de l'Observatoire National des Mammifères (ONM) et pour répondre aux attentes de certains groupes Chiroptères en pleine construction ou reconstruction de leur module gîte (notamment en Île-de-France, Picardie et Bretagne), un **groupe de travail « harmonisation des suivis de gîte »** a été mis en place en 2023 au sein de la **Coordination Chiroptères Nationale** (CCN) de la SFEPM.

En effet, l'hétérogénéité des pratiques, que ce soit la diversité des méthodes et des protocoles (selon les espèces et l'accessibilité aux sites) ou la diversité dans la saisie ou la gestion de la donnée (outils, précisions, métadonnées, etc.) ne facilite pas la mise en commun et l'utilisation de ces précieuses données, à l'échelle locale ou nationale, ou encore la réalisation des rapportages nationaux, voire européens. Le projet n'a pas pour vocation d'identifier un outil commun, mais plutôt un langage commun pour répondre notamment au besoin d'interopérabilité entre les différents systèmes. **Les objectifs d'harmonisation concernent les différentes étapes du cycle de la donnée issue des suivis de gîtes :**

➤ **La collecte des données :** harmoniser les protocoles, revoir les recommandations méthodologiques et définir une déontologie commune.

➤ **La saisie des données :** harmoniser les données, identifier les outils de saisie et travailler à leur interopérabilité, produire un socle commun de champs et les bibliothèques associées aux bases de données "gîtes", produire une liste des agrégats d'espèces, faire le lien avec le SINP.

➤ **La valorisation de la donnée :** faciliter les rapportages, produire des référentiels par espèce et produire des tendances de populations.

En 2024, une **enquête nationale** a été réalisée pour référencer les bases de données et les protocoles utilisés pour le suivi des Chiroptères dans les régions (suivi de gîte, capture, détection acoustique, etc.). Des discussions ont été menées avec le centre d'expertise et de données sur le patrimoine naturel PatriNat pour initier l'intégration des techniques de suivi au projet CAMPanule (CATalogue de Méthodes et Protocoles d'acquisition de données naturalistes).

En parallèle, un travail de concertation a été mené avec les Groupes Chiroptères de la CCN afin d'évaluer le niveau d'intégration du socle commun de champs et les bibliothèques associées aux bases de données "gîtes". La charte de bonne conduite des suivis hivernaux et estivaux (Version 2014) a également été mise à jour.

Observatoire National des Mammifères

En 2024, environ **60 structures locales étaient engagées** dans le cadre de l'ONM, dont 17 en tant que partenaires associatifs de l'Observatoire, via la signature de la **convention cadre**. Plusieurs projets autour des Chiroptères s'inscrivent dans le cadre de l'ONM et notamment l'intégration des données pour l'Atlas des Chiroptères.

L'ONM a participé au projet de **hiérarchisation des gîtes à Chiroptères** qui s'est poursuivi en 2024 avec l'intégration des dernières données, la réalisation des **cartes de localisation des gîtes** et des tableaux de **synthèse des effectifs nationaux**. Il a également été impliqué dans le groupe de travail Noctules de la Coordination Chiroptères Nationale de la SFEPM (CCN) afin de contribuer aux réflexions sur la remontée des don-

nées. Les avancées de ces deux projets ont été présentées lors des Rencontres Nationales Chiroptères en mars 2024.

Des cartes ont également été produites dans le cadre de l'**Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** en faveur du Minioptère pour illustrer les rapports intermédiaires et le rapport final du projet. Un appui a également été apporté pour l'analyse des données. En parallèle, l'ONM est impliqué dans le montage du **programme LIFE dédié au Minioptère de Schreibers** (participation à plusieurs workpackages).

Par ailleurs, l'ONM a également participé à l'analyse des données de répartition des Chiroptères dans le cadre du rapportage Directive habitats faune flore (DHFF) réalisé par la SFEPM.



Grande Noctule © Laurent Arthur

AMI Surveillance nationale du Minioptère de Schreibers

Débuté en 2021 le projet AMI Minioptère se découpe en deux grandes actions :

Un consortium porté par la SFEPM et rassemblant 11 structures a proposé un projet portant sur la surveillance nationale du Minioptère de Schreibers, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Amélioration de la surveillance nationale terrestre des espèces et habitats à enjeux de conservation » lancé au printemps 2021 par l'OFB. Pendant 3 ans (2022-2024), ce projet multi partenarial, basé sur **deux actions principales** avait pour ambition d'acquérir des connaissances sur les effectifs et tendances des populations et de produire des recommandations sur les méthodes de suivis actuelles ou à développer, tout en structurant et consolidant le réseau d'acteurs agissant en faveur de cette espèce à l'échelle nationale.

► **L'action 1** a permis de mettre en lumière la multitude de protocoles et méthodes utilisés actuellement

à l'échelle nationale pour recenser les populations de Minioptères. L'objectif de l'harmonisation de ces méthodes réside dans l'appréciation et l'analyse des tendances de populations qui peuvent être calculées à partir des comptages réalisés depuis plusieurs années. De **nouvelles recommandations nationales** prenant en compte les particularités et les différences de contextes régionaux ont pu émerger et permettront à terme de limiter les biais et d'augmenter la robustesse de la donnée collectée. Cette action a également permis de dresser un bilan sur l'effectif des populations, d'éclaircir la question de la distribution nationale du Minioptère de Schreibers ainsi que d'affiner sa phénologie par région et par site.

► **L'action 2** a permis de tester une nouvelle méthodologie de comptage innovante via l'activité acoustique des chauves-souris. Les différentes analyses produites sur cette nouvelle méthodologie ont montré une technique limitée mais prometteuse et à développer selon les typologies de sites étudiés. L'objectif initial du projet étant d'améliorer la surveillance de l'espèce, les résultats concernant les colonies de 600 à 3 000 individus sont très encourageants. Cependant, en l'état, cette nouvelle méthodologie semble peu pertinente à poursuivre pour les suivis des sites d'importance. L'utilisation de ces méthodes acoustiques indirectes permettrait toutefois de **développer des indicateurs de phénologie** pour mieux suivre l'**évolution de l'espèce en période de transit** ou de mieux appréhender les **déplacements des populations dans les réseaux de gîtes**.

Une **première version du rapport final** a été produite et envoyée aux partenaires et financeurs du projet en **décembre 2024**. Un second rapport incluant la mise à jour des tendances de populations est attendu pour juin 2025.

L'état d'avancement puis les premiers résultats du projet AMI Minioptère ont été présentés lors de diverses rencontres nationales en 2024.



Coloïne de Minioptère de Schreibers © Ludovic Jouve

Projet de LIFE en faveur du Minioptère de Schreibers

Dans l'optique de poursuivre les actions menées dans le cadre de l'AMI Minioptère et de déployer des actions concrètes de conservation, la SFEPM et plusieurs associations ont souhaité monter et déposer un projet de financement européen LIFE dédié à la conservation de cette espèce.

Dans cette optique, la SFEPM, en tant que futur bénéficiaire coordinateur, a mis en place depuis 2023 un Comité de pilotage motivé par le **dépôt d'un projet pour septembre 2025**. Celui-ci s'est réuni à plusieurs reprises en 2024.

Les principales actions de conservation s'articulent autour de 7 grandes thématiques :

- Bancarisation et exploitation des données ;
- Études de l'impact du changement climatique dans les cavités et sur les gîtes désertés ;
- Monitoring des populations de Minioptère (suivi de gîtes, déplacement et utilisation des gîtes via le marquage, ...) ;
- Actions concrètes de conservation à l'échelle des gîtes et élaboration des plans de gestion associés (protection physique et réglementaire, Evalcav...) ;
- Actions concrètes de conservation à l'échelle de la périphérie des sites (continuités écologiques, routes de vol, ...) ;



- Gouvernance et gestion de la pratique du milieu souterrain (déclinaison départementale des conventions FFS/FCEN/SFEPM, conciliation entre les différents réseaux, étude de fréquentation, ...) ;
- Communication et mise en réseau.

Des ateliers sous forme de groupes de travail sont prévus début 2025 afin de décliner finement ces axes de travail en actions détaillées, en corrélant les priorités régionales et les exigences du programme LIFE. Au total **21 Groupe de travail** seront organisés et animés par les différents partenaires du projet.

Vigie-Chiro

Vigie-Chiro est le **programme de suivi des populations de chauves-souris basé sur les sciences participatives et les enregistrements acoustiques**. Le projet a **démarré avec deux protocoles en 2006** : les transects pédestres et routiers. Le protocole points fixes a démarré en 2014. Les données collectées sont des fichiers acoustiques bruts (WAC ou WAV), qui sont automatiquement analysés par le logiciel d'identification

automatique TADARIDA (voir Bas et al. 2017 et Barré et al. 2019).

En mars 2025, les **chiffres clés et les tendances sont en cours de calcul par le MNHN**. Malheureusement, les résultats ne sont pas encore disponibles suite à des problèmes informatiques. Les derniers chiffres disponibles, datés de **mars 2024**, concernent les points fixes et font état de **26 001 points échantillonnés, 115 375 nuits complètes d'enregistrements standardisés et 961 participants pour un total de 750 données récoltées**.

Coordination et animation de la capture des Chiroptères en France - plateforme CACCHI

Initiée dans le cadre du 2^e Plan National d'Actions Chiroptères (2009-2014), la Coordination et l'Animation de la Capture des CHIroptères (plateforme CACCHI) a pour but **d'aboutir à une cohérence nationale concernant les pratiques** (technique et éthique) et le **recueil de données à l'échelle nationale**. Cette coordination assurée par le MNHN (CESCO & Patrinat,

MNHN-OFB-CNRS-IRD), est le fruit d'une étroite collaboration avec la Coordination Chiroptères Nationale (CCN) et les groupes Chiroptères locaux, la SFEPM, la FCEN, la DREAL Bourgogne Franche-Comté et le Réseau Mammifères de l'ONF. Elle s'inscrit dans les objectifs du PNA Chiroptères et de l'Observatoire National des Mammifères - volet Chiroptères.

Elle est composée de 4 grands axes :

Axe 1 : la formation à la pratique de la capture - en place depuis 2013.



- Diffusion des connaissances théoriques et techniques nécessaires à la pratique de la capture.
- Homogénéisation des pratiques.
- Déontologie commune.
- Définition d'un cadre scientifique.
- Collecte de données de qualité et harmonisées.
- Validation des compétences.

Axe 2 : le recensement et la validation des programmes de conservation et d'amélioration des connaissances, et l'attribution des autorisations de capture aux opérateurs - mise en œuvre en 2020.



- Harmonisation et simplification des procédures.
- Traitement équitable des demandes de dérogation.
- Évaluation scientifique des programmes.
- Soutien scientifique et méthodologique.
- Vision nationale des programmes.
- Montage des partenariats et de collaborations.
- Circulation de l'information.

Axe 3 : la gestion et la valorisation des données de capture - débuté en 2013.



- Développement du programme de recherche national : valorisation de l'existant et protocoles de récolte des données.
- Aide à l'analyse des données au niveau local.
- Archivage des données.

Axe 4 : la veille scientifique des connaissances et des pratiques - débuté en 2011.



- Synthèse des connaissances.
- Veille sur les pratiques.
- Mise en commun des savoirs.
- Diffusion des connaissances et des savoirs.
- Favorisation des échanges d'informations et d'expériences.
- Mobilisation pour avis/conseils sur des questions d'actualités.



© Simon-Pierre Babski

Stage de validation des compétences 2024

Formation à la capture des Chiroptères

En 2024, **deux stages théoriques d'initiation à la pratique de la capture** ont pu avoir lieu en visioconférence (68 participants). Un **stage de validation des compétences** a été organisé en Poitou-Charentes (6 participants dont 5 habilités, 4 formateurs mobilisés).

Un **webinaire** a été organisé pour discuter de la mise en œuvre des recommandations sanitaires, notamment le port du masque, et des difficultés rencontrées (50 participants). Un autre **webinaire sur les critères d'âge et de reproduction** a été proposé aux naturalistes du réseau (environ 110 participants) en décembre 2024 pour continuer le travail d'harmonisation de la collecte des données.

Dans le cadre du **projet CHIMAGUA** (mise en place de la surveillance des Chiroptères de Martinique et de Guadeloupe, consortium : PNRM, PNG, Ardops Environnement, DEAL Martinique et Guadeloupe,

SFEPM, MNHN) un stage théorique et des stages de terrain (financements DEAL Martinique et Guadeloupe) ont été dispensés permettant de **former 46 naturalistes** de divers horizons grâce à l'implication de formateurs locaux et de métropole (9 formateurs). Une vacation de deux mois (financée par le MNHN) a permis d'adapter le « Cahier technique pour l'identification des Chiroptères en main et le relevé des données » aux espèces antillaises.

À ce jour, 294 personnes sont habilitées pour la capture des Chiroptères en France depuis 2013.



Cahier technique pour l'identification des Chiroptères en main et le relevé de données_Petites-Antilles



Cet outil a été conçu dans le cadre du projet CHIMAGUA (surveillance des Chiroptères de Guadeloupe et de Martinique) par des chiroptérologues expérimentés, sous la coordination de Pauline Bascole (plateforme CACCHI, UMR CESBIO & Pôles de l'île (Méditerranée-ORP-CHRS-IRD)). Il a été mis à disposition en l'absence du cahier technique à l'identification des Chiroptères en main et le relevé de données, grâce à l'ensemble des connaissances et expériences déjà disponibles dans le réseau, aux études et présentations proposées lors des formations en Guadeloupe et en Martinique et grâce aux retours d'expériences. Les mesures et les techniques décrites ici sont celles développées et enseignées dans le cadre de la formation nationale à la capture des Chiroptères coordonnée par la plateforme CACCHI.

Etant donné l'évolution constante de la systématique chez les Chiroptères et des techniques, cette première adaptation du cahier technique pour les espèces des Petites-Antilles sera régulièrement mise à jour. Ainsi, nous vous invitons à nous faire part de vos remarques et de votre expérience (contact MNHN : julie.marnet@mnHN.fr).

Mode d'impression conseillé : couleur, recto-verso, retourner les pages sur le plus long côté.

Logo d'impression conseillé : couleur, recto-verso, retourner les pages sur le plus long côté.

Muséum national d'histoire naturelle

Version 1. avril 2024

Cahier technique pour l'identification des Chiroptères Antilles (V2024, Pauline Bascole)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Taux
Stages théoriques	Nb. de stages	8	5	5	4	2	2	1	4	2	2	2	39
	Participants en formation	72	35	77	55	22	17	39	16	50	42	50	544
	Participants « expérimentés »	63	48	20	16	4	2	3	1	1	0	1	160
Stages de validation des compétences	Nb. de stages	/	/	2	3	2	1	2	0	2	1	1	15
	Participants	/	/	14	20	17	8	9	0	11	8	7	99
	Participants validés	/	/	9	18	13	7	4	0	11	6	7	80

Tableau récapitulatif des stages de capture ayant eu lieu de 2013 à 2024

Recensement des programmes et attribution des autorisations de capture

Suite à l'obtention de la dérogation ministérielle en juin 2020 (arrêté ministériel du 02/06/2020), le MNHN est en mesure de recenser et évaluer les programmes impliquant la capture de Chiroptères à but scientifique. **Une demande de prorogation de la dérogation de capture pour 2 ans** a été soumise au ministère en charge de l'Environnement fin 2024 et a été validée par le CNPN.

Le **comité CACCHI**, qui a pour mission **d'évaluer et de valider les programmes concepteurs** à but scientifique et/ou de conservation impliquant la capture de Chiroptères, a été rejoint par deux nouveaux membres en 2024. Une note a également été rédigée et diffusée pour définir le rôle de ce comité.

En 2024

- **138 autorisations** ont été délivrées à des chiroptérologues (= 63% des personnes habilitées) pour qu'ils puissent s'impliquer dans des programmes nationaux (inventaire, recherche de gîtes par radiopistage, swarming, matériel biologique). Toutes les régions sont concernées.
- **11 programmes concepteurs** ont été évalués par le comité CACCHI.

Année	Nb d'autorisations délivrées	Prog. Inventaire	Prog. Recherche de gîte	Prog. Swarming	Prog. Matériel biologique
2020	14	6	2	6	1
2021	64	57	39	51	45
2022	91	79	56	64	54
2023	125	114	83	95	75
2024	138	113	82	98	76

Recensement des autorisations par année et en fonction des différents programmes

Gestion et valorisation des données de capture



L'outil **dbChiro** (cacchi-db-chiro.mnhn.fr) développé initialement pour le groupe Chiroptères Rhône-Alpes par Frédéric Cloître (Wildlife) a été choisi pour remplir l'une des missions de la plateforme CACCHI qui est d'**assurer la collecte des données** issues

de la capture de Chiroptères en France (outre-mer compris), dans le but de les **archiver et de permettre leur exploitation et leur valorisation** à différentes échelles spatio-temporelles. L'objectif de cette année a été de poursuivre le travail **d'amélioration de l'outil pour sa mise en ligne** et d'avancer sur la **note d'utilisation**. Les Conditions Générales d'Utilisation (CGU), qui définissent la protection des données personnelles, la propriété de la données, le flux de donnée, les men-

tions légales et les droits et responsabilités, ont été rédigées et sont en phase de relecture par la communauté et par les services juridiques du MNHN. **Un poste a été pourvu au sein de CACCHI** pour contribuer au développement de l'outil et importer des données historiques dans la base de données. Les premiers jeux de données ont été mis à disposition par plusieurs structures (ex : Groupe Chiroptères Languedoc Roussillon (GCLR), Office National des Forêts (ONF), etc.) et sont en cours d'intégration. Une contribution a été apportée au projet CHIMAGUA dans le but de recenser les jeux de données existant sur les Chiroptères dans les Petites Antilles. Ce jeu de données a également été formaté afin d'alimenter l'Atlas des Mammifères (Volet Chiroptères) de la SFEPM.

Un rapport d'activité de la plateforme CACCHI 2024 a été rédigé à destination du ministère en charge de l'Environnement, des DREAL, des coordinateurs et coordinatrices de la CCN et des animateurs et animatrices PRAC, accompagné du tableau de référencement des opérateurs et des projets.



Organiser une veille sanitaire



Assurer une veille sanitaire, via la Surveillance de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC), l'épidémirosurveillance de la rage et la maladie du nez blanc (WND).

© Sieuwert Otterloo - Unsplash

Pilotes:



**LABEX
ECOFECT**
UNIVERSITÉ DE LYON



Groupe de travail Veille sanitaire

Les épizooties représentent un enjeu fort pour la conservation des populations de Chiroptères, il est donc **essentiel d'assurer une veille sanitaire nationale**. Basés sur la réactivité et la forte implication des chiroptérologues, **plusieurs réseaux ont alors été mis en œuvre** : la surveillance nationale de la rage des chauves-souris mené par l'ANSES, le suivi de la mortalité anormale des Chiroptères (SMAC-SAGIR) coordonné par l'OFB et le suivi des cas de nez blanc mené par l'Université de Montpellier.

En parallèle de ces réseaux qui sont amenés à gérer du matériel biologique, une **volonté de structuration et de coordination nationale d'un réseau pour la collecte, le stockage et la valorisation de ce matériel** à vu le jour (plateforme CACCHI, MNHN) avec pour ambition de décliner des réseaux locaux. La fiche action 2 «Veille sanitaire» du Plan National d'Actions Chiroptères permet d'assurer une bonne articulation de ces suivis, de référencer et suivre les projets portant sur l'éco-épidémiologie des chauves-souris, et met également à disposition une expertise sur l'épidémiologie des Chiroptères, parfois en lien avec des questions de cohabitation ou de santé humaine, et des recommandations sanitaires à destination des chiroptérologues.

Le groupe de travail Veille sanitaire du PNAC s'est retrouvé lors de 3 réunions en 2024. Celles-ci ont permis de mieux définir le rôle du groupe de travail, ses missions mais également d'échanger sur les actualités sanitaires et certaines thématiques précises. Un projet de webinaire sur la thématique a été évoqué, à organiser en 2025.



Myotis lebeii avec syndrome du nez blanc – ©Ryan von Linden/NYDEC

Surveillance de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC)

En mars 2025, le bilan SMAC 2024 n'est pas encore disponible. Les **données les plus récentes** recensent 20 événements SMAC enregistrés dans la base de données regroupant 74 cadavres. Ce nombre est supérieur aux nombres d'événements enregistrés certaines années (13 en 2021 et en 2020, 11 en 2018) et est comparable au nombre d'événements signalés en 2023 (19).

La détection des événements s'est faite dans trois contextes différents :

- Suivi de colonies par les chiroptérologues ;
- Découverte par des agents de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dans le cadre de leurs missions ;
- Découverte fortuite par des particuliers ou des membres d'associations de protection de la nature.

Une formation sur les chauves-souris a été organisée par l'OFB le 21 mars 2024 en visio-conférence et a regroupé 23 participants.

Veille sur la rage

En Métropole

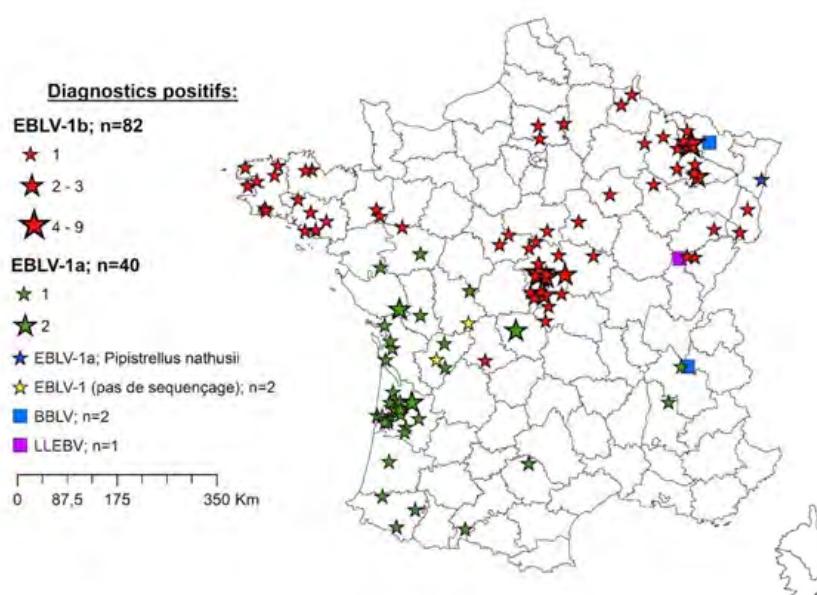
La veille sur la rage des chauves-souris s'est poursuivie en 2024 avec la **collecte en métropole de 1061 chauves-souris autochtones** qui ont été adressées au Laboratoire National de Référence (Anses-Nancy) pour recherche de Lyssavirus.

Parmi ces **1061 cadavres reçus, 14 Sérotines communes ont été diagnostiquées positives pour la rage sur un total de 951 individus analysés** (10,4% [8,6%-12,3%] n'ont pas pu être analysés en raison d'un état de momification ou de l'état avancé de dégradation de l'échantillon). Les 14 Sérotines communes ont été montrées infectées par le **lyssavirus européen EBLV-1** (espèce *Lyssavirus hamburg*) qui est communément isolé chez la Sérotine commune en France métropolitaine et en Europe.

Dix-huit espèces de lyssavirus classifiées par le Comité international de taxonomie des virus (ICTV) et **3 espèces virales** apparentées circulent à l'échelle mondiale chez les carnivores et les chauves-souris. Parmi ces 21 espèces, six circulent chez les chauves-souris européennes, dont 3 en métropole : EBLV-1 (*Lyssavirus hamburg*) associé principalement aux Sérotines communes (variants a et b), avec un cas identifié chez une Pipistrelle de *Nathusius* (variant a, cas reporté en 2022), Lleida bat lyssavirus (LLEBV, *Lyssavirus lleida*) chez le Minioptère de *Schreibers* (cas isolé en 2017) et Bokeloh bat lyssavirus (BBLV, *Lyssavirus bokeloh*, 2 cas reportés en 2012 et 2013). **En 2024, aucune détection des lyssavirus LLEBV ou BBLV n'a été reportée en métropole.** Ainsi, **sur la période 1989-2024, un total de 143 individus** (données CNR, Institut Pasteur de Paris et LNR, Anses-Nancy) ont fait l'objet d'un diagnostic positif de lyssavirus dont 139 Sérotines communes (EBLV-1), 1 Pipistrelle de *Nathusius* (EBLV-1), 2 Murins de *Natterer* (BBLV) et 1 Minioptère de *Schreibers* (LLEBV). Les lyssavirus peuvent infecter de façon exceptionnelle d'autres mammifères, comme cela a pu être démontré à quatre reprises en France métropolitaine chez le chat domestique (le dernier cas datant de 2024). Aucun épisode de franchissement de la barrière d'espèce n'a été reporté en 2024 sur le territoire français. Ces évènements doivent être considérés comme exceptionnels.

Région	Nb. de chauves-souris autochtones diagnostiquées en 2024			
	Non analysés	Négatif	Positif	Total
Alsace	26	139	/	165
Aquitaine	1	221	6	228
Auvergne	/	1	/	1
Basse-Normandie	/	1	/	1
Bougogne	/	7	/	7
Bretagne	22	123	2	147
Centre	/	53	/	53
Champagne-Ardenne	/	17	/	17
Franche-Comté	/	9	1	10
Haute-Normandie	8	18	/	26
Île-de-France	/	31	/	31
Languedoc-Roussillon	/	2	/	2
Limousin	/	3	/	3
Lorraine	1	6	/	7
Midi-Pyrénées	/	3	/	3
Nord-Pas-de-Calais	6	21	/	27
Pays de la Loire	1	45	1	47
Picardie	35	57	1	93
Poitou-Charente	1	8	1	10
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5	65	/	70
Rhône-Alpes	4	107	2	113
Total	110	937	14	1061

Nombre de cadavres de chauves-souris envoyés à l'ANSES Nancy pour diagnostic de rage

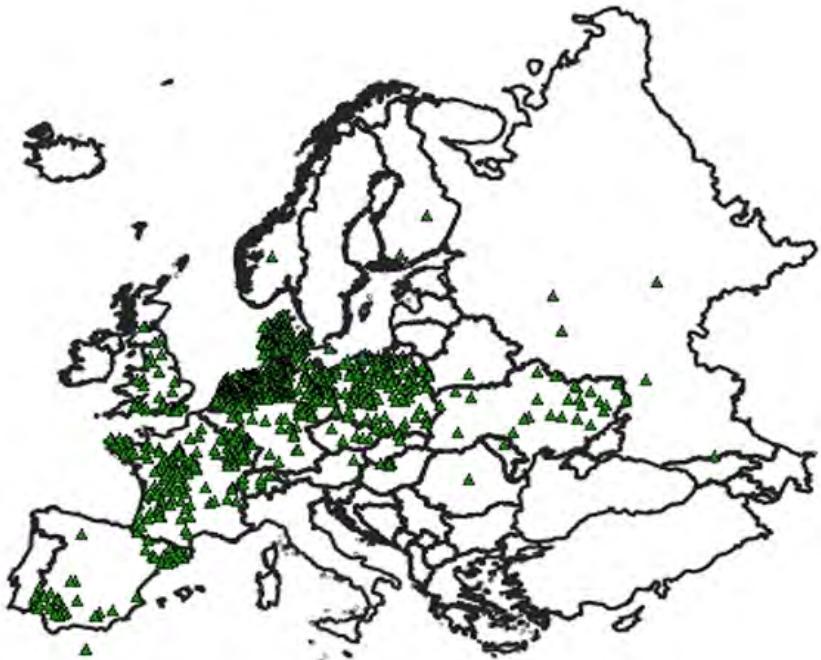


Répartition géographique des cas de rage diagnostiqués sur chauve-souris en France métropolitaine de 1989 à août 2024

En Europe

La surveillance de la rage des chauves-souris s'est poursuivie également sur le territoire Européen. Sur la période 1977-2024 (22/01/2025), 1448⁽¹⁾ chauves-souris ont été montrées infectées, la majorité des cas étant due au Lyssavirus EBLV-1. Il est à noter que d'autres lyssavirus circulent en Europe chez les chauves-souris, dont les lyssavirus EBLV-2 (principalement chez *Myotis daubentonii*), Kotalahti bat lyssavirus (KBLV ; *Myotis brandtii*), Lleida Bat Lyssavirus (LLEBV ; *Miniopterus schreibersii*), West Caucasian bat lyssavirus (WCBV ; *Miniopterus schreibersii*) identifié en 2020 chez un chat en Italie et récemment Divača bat lyssavirus (DBLV, *Myotis capaccinii*) en Slovénie.

(1) Source : who-rabies-bulletin.org



Répartition géographique des cas de rage diagnostiqués sur chauve-souris en Europe de 1989 à 2024 (22/01/2025)⁽²⁾.

(2) Source : who-rabies-bulletin.org/site-page/queries

Veille bibliographique - faits marquants en Europe

Nouveau cas de rage chez un chat associé à un lyssavirus de chauve-souris

Un quatrième cas de rage des chauves-souris a été rapporté en Europe chez un chat domestique. En octobre 2024⁽³⁾, un chat non vacciné avec un comportement agressif a été diagnostiqué positif pour la rage. Trois semaines et demie avant l'apparition des signes cliniques, un cadavre de chauve-souris avait été retrouvé dans la maison et éliminé sans autre examen. Le typage moléculaire a révélé la présence de l'espèce de lyssavirus EBLV-1 comme agent causal. Des investigations supplémentaires ont révélé la présence du lyssavirus EBLV-1 dans un écouvillon buccal ainsi que dans les glandes salivaires du chat.

(3) Source : subsites.wur.nl/en/news-5/wbvr-study-shows-european-bat-lyssavirus-type-1-in-dutch-cat.htm

Suivi des cas de maladie du nez blanc



Il y a près de 18 ans que le champignon, *Pseudogymnoascus (Geomyces) destructans*, associé à la maladie du nez blanc (WND=White Nose Disease), a causé une hécatombe chez les chauves-souris en Amérique et provoque l'inquiétude des chiroptérologues français et européens.

Lorsque le champignon fut découvert pour la première fois en Europe (en France), il s'agissait de définir si celui-ci était issu d'une espèce autochtone ou d'une introduction récente, qui aurait alors été une menace importante pour les populations de Chiroptères en Europe. **Grâce aux prélevements des chiroptérologues français et européens, les**

analyses génétiques réalisées ont permis de confirmer que la population du champignon en Europe était très ancienne ; les chauves-souris ayant évolué avec le champignon et seraient à priori résistantes/tolérantes à différentes lignées (populations isolées géographiquement).

Le **transport de ce champignon** entre différentes régions du monde (par l'Homme par exemple) peut cependant **engendrer des problèmes de santé**. Les lignées d'origines différentes, ne causant chacune aucun problème de santé aux Chiroptères dans leur région d'origine, peuvent se reproduire sexuellement et former des hybrides très virulents.

Les échantillons de *Pseudogymnoascus destructans* prélevés en Europe ont mis en évidence des **différences génétiques importantes qui suggèrent la présence de plusieurs lignées ou populations partiellement/complètement isolées**. Le manque d'échantillons empêche les scientifiques d'établir des conclusions plus précises, nécessaires pour émettre des recommandations en vue de limiter les possibilités de transport du champignon et donc la naissance d'hybrides virulents.

En France, les résultats (qui reposent sur un nombre relativement restreint d'échantillons et de sites) **suggèrent la présence d'au moins deux lignées**. Cette maladie pouvant être dévastatrice pour les Chiroptères, le réseau a été sollicité afin de contribuer à la récolte d'échantillons. Un **guide photo** a été élaboré et transmis, un protocole et du matériel de prélèvement sont également à disposition des chiroptérologues par le biais de Sébastien Puechmaille (Université de Montpellier).

La présence de *Pseudogymnoascus destructans* a été confirmée (génétiquement) dans seulement 81 sites en France en 16 ans (2009-2024 inclus). Entre 2009 et 2016, seulement 2 sites étaient

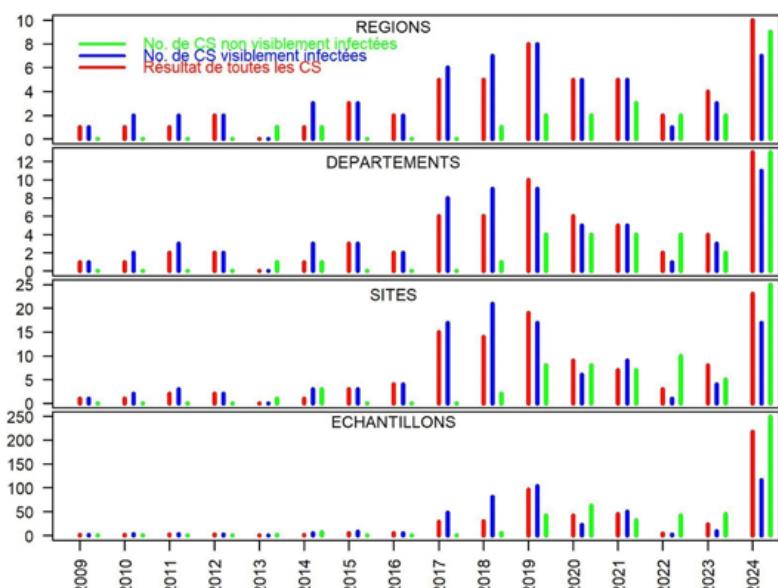


©Jonathan Mays, Wildlife Biologist, Maine Department of Inland Fisheries and Wildlife

échantillonnés par an en moyenne ; en 2017, 12 **nouveaux sites** ont été échantillonnés, pour un total de **21 sites en 2018, 17 en 2019 et seulement 6 et 9 en 2020 et 2021** respectivement. La tendance globale à l'augmentation du nombre d'échantillons a été stoppée en 2020 par l'épidémie de Covid-19 qui a fortement limité les déplacements de personnes (le premier confinement ayant débuté en pleine période d'échantillonnage – mars). **En termes de collecte, les années 2021, 2022 et 2023 ont été très similaires à 2020 avec très peu d'échantillons collectés et aucun nouveau site échantillonné. En 2024, le nombre d'échantillons collectés semble**

Figure 1. Nombre de régions (anciennes régions administratives ; premier panneau), départements (deuxième panneau), sites (troisième panneau) échantillonnés, et échantillons (quatrième panneau) collectés en France entre 2009 et 2024.

Parmi tous les cas étudiés, les **barres rouges** représentent le **nombre de prélèvements positifs** pour *Pseudogymnoascus destructans* après analyses effectuées au laboratoire de l'Université de Montpellier. **Les barres bleues** (*Chauves-souris [CS] visiblement infectées*) et **les barres vertes** (*Chauves-souris non visiblement infectées*) correspondent aux données des prélèvements effectués, incluant ceux qui se sont révélés **positifs** ou **négatifs** après les analyses au laboratoire.



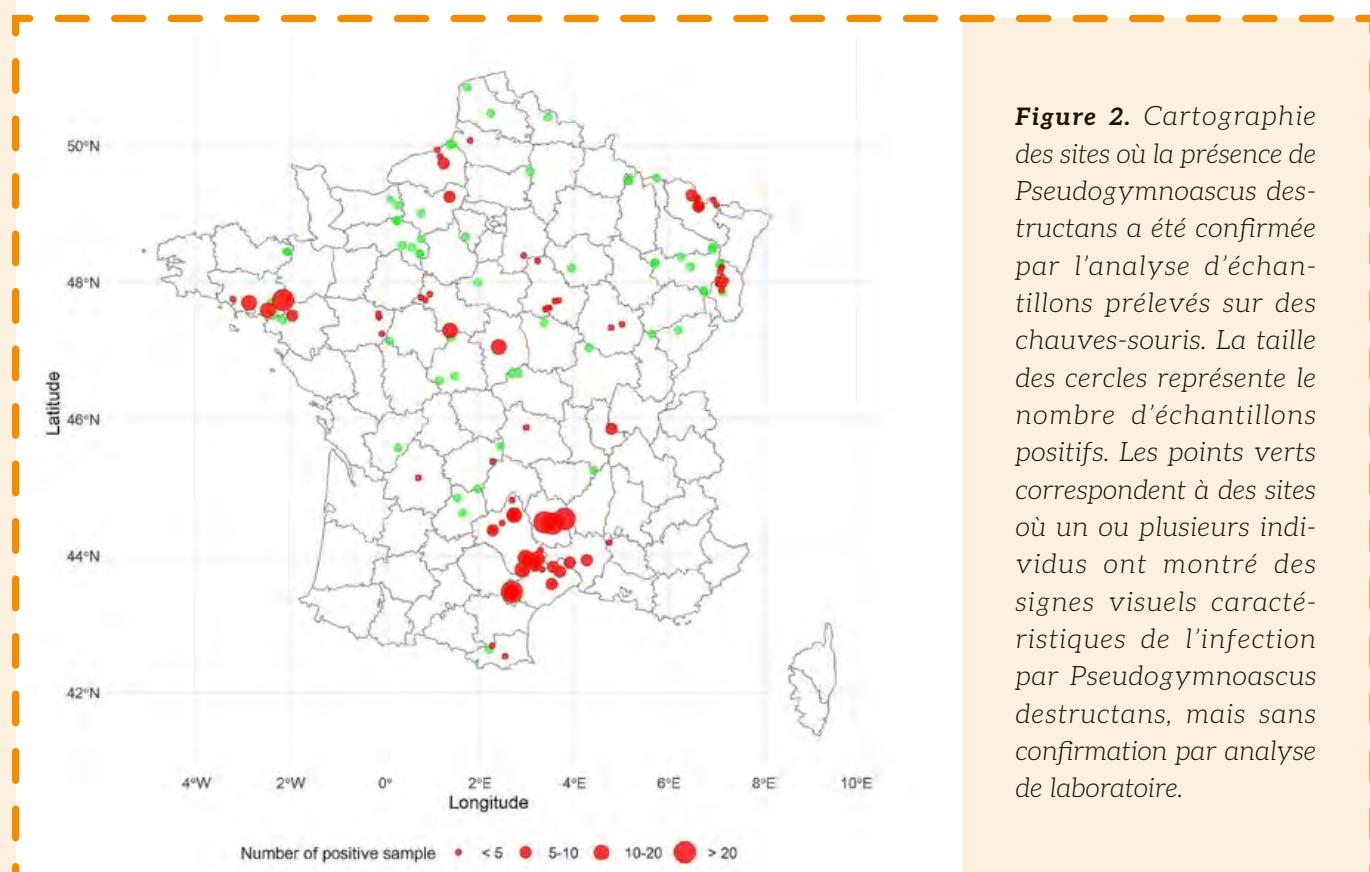
avoir retrouvé le niveau pré-Covid-19 pour ce qui est des échantillons prélevés sur animaux visiblement infectés. Le nombre de prélèvements sur individus non infectés a augmenté, ceci en grande partie grâce à l'échantillonnage effectué sur des individus actifs dès leur retour dans leur gîte de reproduction tôt le printemps.

Afin de mieux échantillonner le territoire, et compte tenu que les analyses génétiques sur écouvillon ont montré que la plupart des chauves-souris étaient infectées malgré le fait que le champignon ne soit pas visible à l'œil nu, **certains échantillons ont été prélevés sur des chauves-souris non visuellement infectées, surtout à partir de 2018**. Ceci a uniquement été effectué dans des sites aux conditions climatiques (température et humidité) favorables au champignon. Les résultats (Figure 1) montrent que celui-ci peut être isolé d'environ un tiers de ces échantillons (44 % en 2024), ce qui a permis de détecter sa présence dans des zones où il n'avait jamais été échantillonné auparavant (ex. massif Pyrénéen). En combinant les données, **le champignon a à présent été cultivé et confirmé génétiquement dans 17 régions, 25 départements et 81 sites d'hibernation**.

Au niveau de la couverture géographique, il existe de très grosses disparités géographiques (amas correspondants aux prospections d'une personne dans

un périmètre restreint (Figure 2, points rouges). Par exemple, dans le sud Bretagne, le Haut-Rhin, la Moselle, l'Yonne ou les départements de l'Aveyron-Lozère-Hérault-Gard, plusieurs sites relativement proches ont été échantillonnés, ce qui permet d'avoir une bonne connaissance des populations de champignon dans ces zones-là. Mis à part les départements de l'Aveyron-Lozère-Hérault-Gard, échantillonnés par Sébastien Puechmaille, très peu d'échantillons ont été collectés dans la moitié sud de la France où nous avons par conséquent un gros manque de connaissances du champignon qui est néanmoins probablement présent un peu partout. Des signes visuels de sa présence sur des chauves-souris ont été rapportés dans un grand nombre de sites en France (Figure 2), la plupart n'ayant pas été échantillonnés pour diverses raisons (individus non atteignables, pas d'équipement, etc.). La priorité serait maintenant d'échantillonner dans les zones où le champignon n'a pas encore été recherché ou très peu (grand ouest, sud-est). A l'heure actuelle, compte tenu d'une couverture géographique encore restreinte, il est difficile d'établir une cartographie des différentes populations du champignon en France et ainsi de pouvoir mettre en place des mesures préventives sur les mouvements à éviter.

Remerciements : un grand merci à toutes les personnes ayant contribué à la collecte des données/informations présentées ici.



Gestion du matériel biologique de Chiroptères à l'échelle nationale

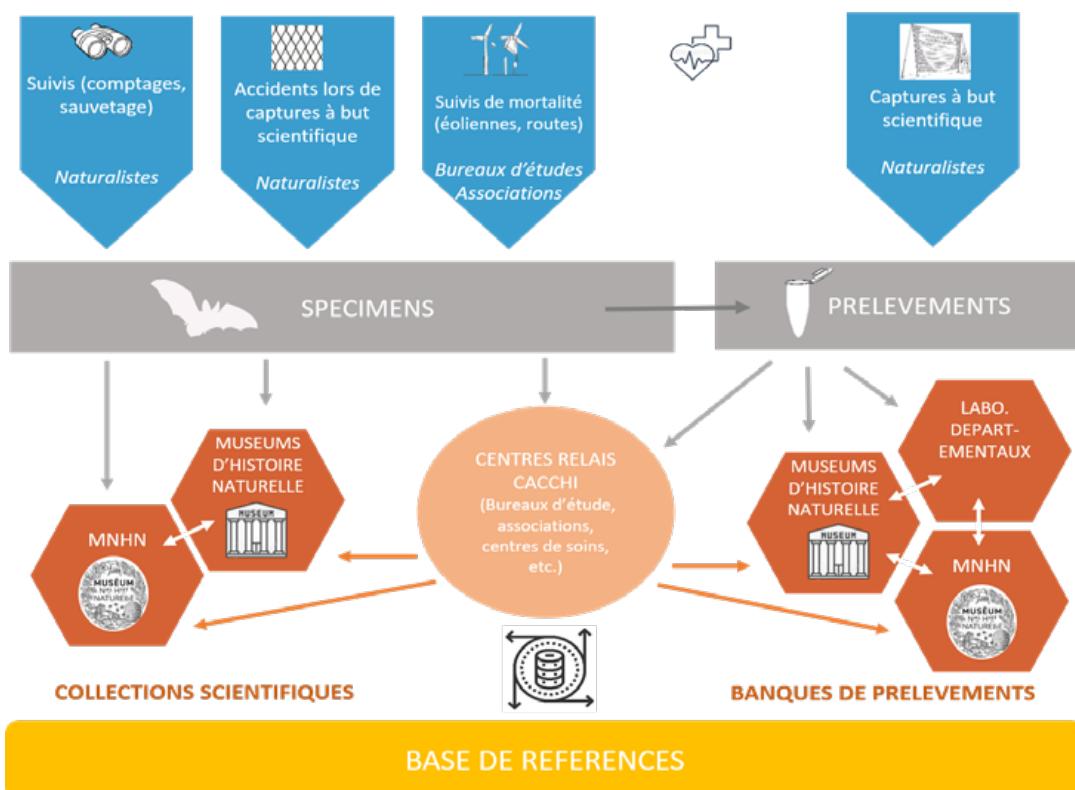
Dans le cadre du Plan National d'Actions Chiroptères, des résolutions d'Eurobats, et en réponse aux demandes des chiroptérologues, **la gestion du matériel biologique de Chiroptères** (spécimens et prélèvements) se met en place à l'échelle nationale au sein de la plateforme **CACCHI** (Coordination et animation de la capture des Chiroptères) pilotée par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN). L'objectif de cette mission est de **structurer et coordonner un réseau pour la collecte, le stockage et la valorisation de ce matériel biologique**, à l'échelle régionale et nationale. Cette coordination permettra de **dresser un inventaire de tous les spécimens et échantillons prélevés** en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, actuellement stockés sur le territoire ou à l'étranger. Ces informations seront regroupées dans une base de référence nationale.

Ce projet a pour **finalité d'alimenter les collections scientifiques, de constituer des banques de matériel et de faciliter les échanges de prélèvements et d'informations** entre les collecteurs et les organismes de recherche. Cette action est particulièrement attendue

pour la gestion des spécimens récoltés lors des suivis de mortalité dans le cadre des projets d'aménagement.

Cette mission s'articule avec les **réseaux de collecte de cadavres à but sanitaire** déjà en place : le réseau d'épidémio-surveillance de la rage de l'ANSES et le suivi de la mortalité anormale des Chiroptères (SMAC) de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), réseau SAGIR.

En 2024, peu de temps a pu être alloué à cette mission. Cependant, **plusieurs réunions et échanges ont eu lieu** afin de poursuivre le projet. Des échanges ont eu lieu avec le groupe de travail Éolien de la CCN concernant la **mise en place d'un programme national de valorisation du matériel biologique retrouvé dans les parcs éoliens**. Une réunion s'est également tenue avec l'ANSES afin de réfléchir à l'**articulation du matériel biologique CACCHI** avec le suivi d'épidémosurveillance. Enfin, **deux autres réunions ont été organisées**, une avec la Fédération des centres des soins et l'autre avec un expert afin de réfléchir à la structuration de la banque de prélèvement de matériel biologique. Enfin, **un travail continu de conditionnement du matériel biologique est mené au MNHN**.





Intégrer les Chiroptères dans l'aménagement du territoire et rétablir les corridors écologiques



Prendre en compte la fonctionnalité des habitats et le comportement des espèces dans l'aménagement du territoire, en diffusant des lignes directrices et des cahiers des charges.

© Pedro Lastra- Unsplash

Pilote :



Pollution lumineuse

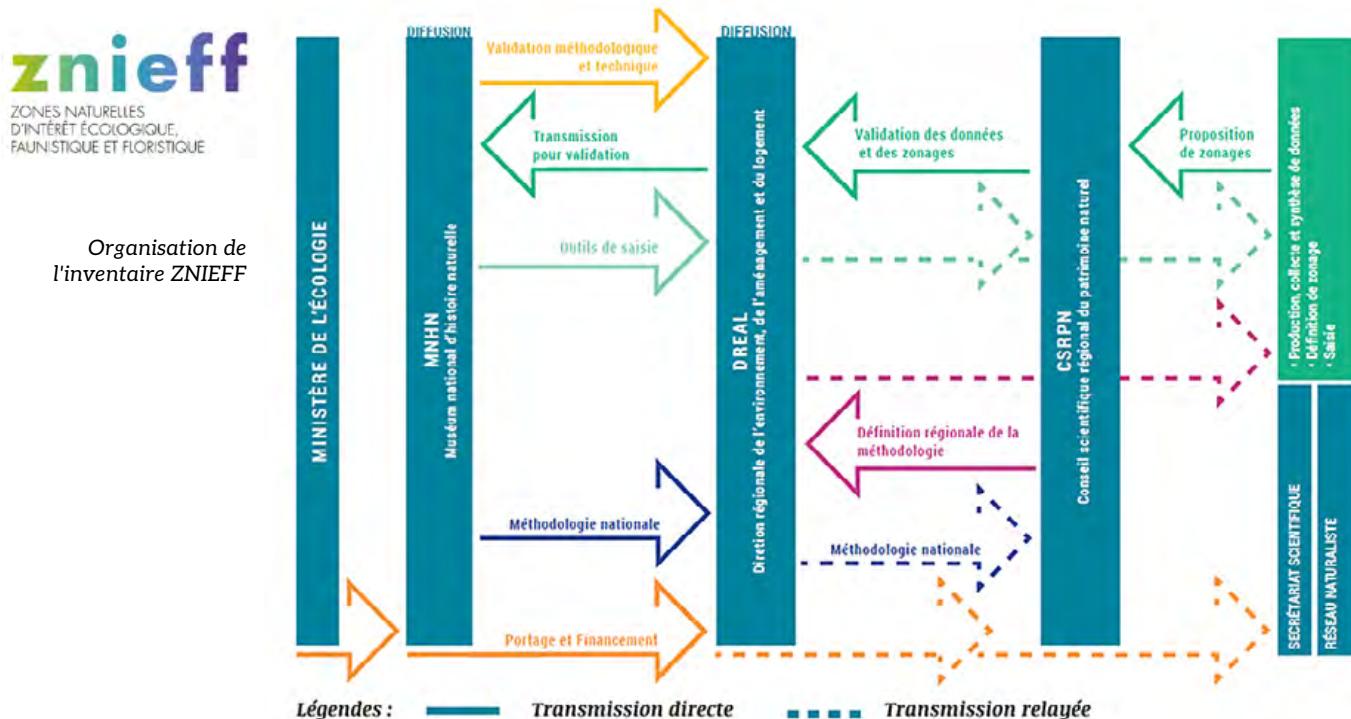
Le Jour de la Nuit est une opération nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse et à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels et le PNA Chiroptères étaient partenaires cette année encore, en programmant des animations et communiquant sur la manifestation à travers le territoire national. Cette 16^e édition a permis d'observer le ciel et de redécouvrir notre rapport à la nuit grâce aux nombreuses extinctions de lumières et aux **plus de 650 actions organisées** : observations astronomiques, balades nocturnes, conférences et ateliers pédagogiques.



Méthodologie standardisée pour le renouvellement des ZNIEFF à Chiroptères

Le projet de **note concernant la définition des ZNIEFF** (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) **abritant des Chiroptères** a débuté il y a quelques années et **a repris en 2024**. Le travail effectué cette année a permis de prendre en compte les commentaires et remarques émis lors de la première relecture du document. **Le MNHN a également pu recruter une salariée** (vacation de 2

mois) pour accompagner Fanny Lepareur dans ce travail. Le document revu a été partagé largement au réseau Chiroptères pour une dernière relecture en août 2024. **La note finalisée est prévue pour 2025** et devrait être annexée au Guide méthodologique pour l'inventaire continu des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en milieu continental.



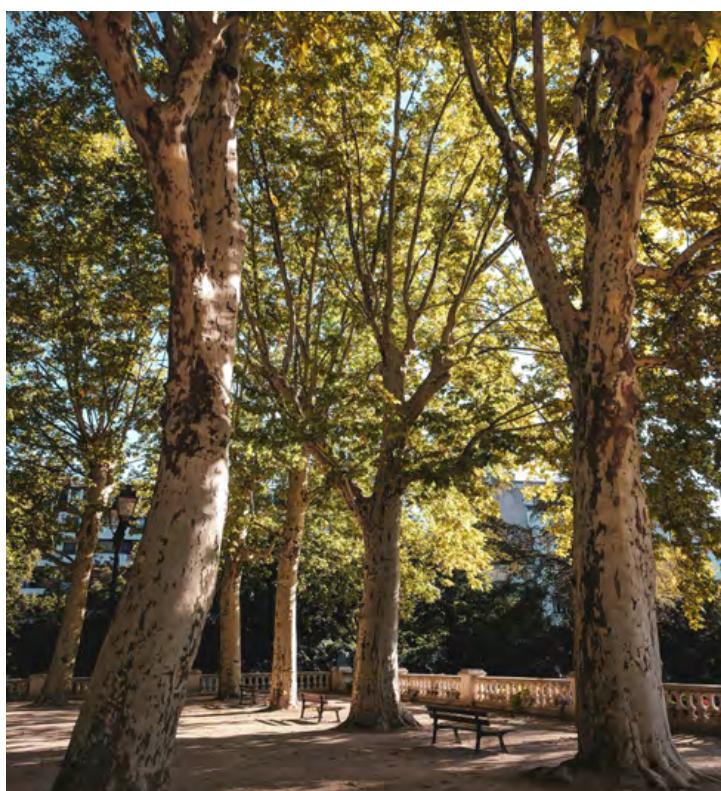


Documents de sensibilisation sur le thème Noctule commune et arbres d'alignement

En 2024, un document de sensibilisation sur le thème de l'utilisation des arbres d'alignement par la Noctule commune a été rédigé dans le cadre du PNAC. Ce **document** a été réalisé par le Groupe Chiroptères Pays de la Loire et la LPO Pays de la Loire. Il présente les **outils juridiques et pratiques** pour protéger les arbres servant de gîtes à la Noctule commune en Pays de la Loire puis présente des réflexions à une échelle plus large. Il décrit les **menaces pesant sur ces habitats et propose une démarche de protection** incluant l'identification des arbres gîtes, leur marquage et l'application de 15 outils réglementaires. Un tableau synthétise leur portée juridique, leur mise en œuvre et leur pertinence pour la conservation de l'espèce.



© Ludovic Jouve



© Sigmund - Unsplash

Prise en compte des Chiroptères dans les arbres d'alignement

Suite à des abattages d'arbres d'alignement ayant entraîné le dérangement d'espèces de chauves-souris en hibernation, le PNAC a sollicité un groupe de travail en 2023 afin de travailler sur cette problématique et d'envisager des recommandations à l'échelle nationale. Plusieurs animateurs et animatrice PRAC se sont portés volontaires en 2023 pour faire partie de ce groupe de travail. En 2024, le groupe de travail national sur cette thématique n'a pas vu le jour, mais le groupe de travail Noctules de la CCN a publié en février **un document d'alerte** sur l'utilisation des platanes par les Noctules.



Protéger les gîtes souterrains et rupestres



Protéger les gîtes souterrains et rupestres, en diffusant des recommandations pour la prise en compte des Chiroptères dans les milieux souterrains et rupestres, à destination des communes et des particuliers notamment et en développant des formations pour mieux sensibiliser ces acteurs.

© Adrien Tanic - Unsplash

Pilote :



Institut de Formation de Recherche et d'Expertise En Milieux Souterrains (IFREEMIS)

La FCEN et le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes **représentent le réseau Conservatoires d'espaces naturels aux Conseils d'Administration et à l'Assemblée générale d'IFREEMIS**. Cette année seul le CEN Rhône-Alpes a représenté le réseau lors de ces deux réunions. La Fédération Française de Spéléologie (FFS) est membre du bureau de l'IFREEMIS, le Comité Départemental d'Ardèche est membre du Conseil d'Administration de l'IFREEMIS et tous deux représentent les structures fédérales de la FFS à l'Assemblée générale de l'IFREEMIS.

La FCEN et le CEN Rhône-Alpes sont **partenaires de l'IFREEMIS pour la construction et le dépôt d'un projet** dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) SINAPCE de l'OFB. Le projet proposé intitulé **IMPAKTS** vise à **améliorer la préservation des milieux karstiques en France** en répondant à des besoins pressants des différents acteurs d'aires protégées, à savoir la définition de l'état de conservation de ces milieux, la caractérisation des impacts des activités humaines sur la biodiversité souterraine, l'eau et la géodiversité, ainsi que l'identification de solutions concrètes pour favoriser des pratiques anthropiques plus vertueuses. L'implication du PNAC dans cet AMI vise à participer à la définition d'une méthodologie d'analyse des cavités souterraines et de leurs enjeux, dont ceux liés aux chauves-souris.

En 2024, **le projet a été retenu lors de la première phase de sélection par l'OFB**. À la suite de cette sélection, le porteur de projet et les partenaires ont revu le projet afin de correspondre au mieux aux recommandations formulées par l'OFB. Le dossier modifié a été déposé pour la seconde phase de sélection en novembre 2024.

Fédération Française de Spéléologie (FFS)

La FFS s'est engagée dans le PNAC afin d'intégrer la prise en compte des chauves-souris dans la pratique de la spéléologie, aux niveaux national et local. Cet engagement s'est matérialisé à travers différentes actions en 2024. **Un dépliant à destination du grand public pour porter à connaissance sur les Chiroptères** et un **fascicule à destination des spéléologues pour porter à connaissance sur les Chiroptères** sont notamment en cours de réalisation par la FFS. Leur publication est prévue pour 2025.

La volonté de mettre en place un partenariat plus opérationnel entre la FFS, la FCEN et la SFEPM au niveau national en faveur de l'action 4 du PNAC évoqué en décembre 2023 s'est poursuivie en 2024 et a donné lieu à plusieurs réunions entre les 3 structures. Celles-ci ont permis de lancer la **rédaction de la prochaine convention** et d'y apporter des modifications afin de **la rendre plus opérationnelle**. Celle-ci devrait être finalisée en 2025.



Colonie de Rhinolophus Euryale © Blandine Carré



Protéger les gîtes dans les bâtiments

Protéger les gîtes dans les bâtiments, en diffusant des recommandations pour la prise en compte des chauves-souris lors des travaux de construction, de rénovation, d'isolation, de mise en lumière ou de destruction des bâtiments, en développant les formations et en promouvant la cohabitation.

© Zhu Yunxiao - Unsplash

Pilotes :



Exposition sur la thématique

Le PNAC continue à travailler sur la sensibilisation des acteurs du bâtiment à travers la diffusion de **l'exposition « Rénovation thermique et Biodiversité »** produite en 2021. Elle a été exposée lors des rencontres professionnelles du bâtiment de Romanswiller (Bas Rhin) le 10 janvier. Une réflexion a été menée sur **l'ajout d'un panneau à l'exposition, concernant les enjeux de démolition.** Un premier panneau sur la thématique a été proposé par l'association Chauve Qui Peut.

Quelques régions disposent de leur propre exemplaire de l'exposition, les régions Hauts-de-France, Île-de-France, Normandie et Centre Val-de-Loire. A titre d'exemple, la région Centre Val-de-Loire possède un exemplaire de l'exposition depuis septembre 2024 et celle-ci était affichée lors du comité de pilotage du PRAC qui s'est tenu le 11 décembre à Orléans. Celle-ci comprend 9 panneaux thématiques tirés en

4 exemplaires, 7 panneaux adaptés à des structures, 7 panneaux adaptés à chaque département et 1 panneau concernant le Conservatoire d'espaces naturels. 2 panneaux spécifiques à des structures sont encore en cours de création.



Prise en compte des Chiroptères dans la rénovation énergétique et les démolitions

Depuis mars 2023, un groupe de travail de la CCN a été créé afin de travailler sur la prise en compte des Chiroptères dans le cadre de l'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) et la destruction des bâtiments. Plusieurs actions ont été menées en 2024 par le groupe de travail, qui a notam-

ment participé à la construction et la rédaction d'un guide de la LPO sur la prise en compte de la biodiversité dans la rénovation des bâtiments. **Une réunion a été organisée entre le groupe de travail, le PNAC et la LPO afin de monter un projet commun pour la suite du guide en 2025.**

39^e rencontres du Club U2B Urbanisme, Bâti et Biodiversité et publication du guide Bâti et biodiversité

Le 21 novembre 2024, le PNAC a participé aux 39^e rencontres du Club U2B, organisées par la LPO, qui se sont tenues à Paris. Deux conférences suivies de deux tables rondes ont eu lieu sur différentes thématiques telles que la prise en compte de la faune du bâti en amont des travaux et les solutions d'évitement et solutions temporaires au cours d'une opération de rénovation ou de démolition. L'objectif de ces rencontres était notamment de présenter le guide technique intitulé « Rénovation du bâti et biodiversité » réalisé par la LPO et de nombreux partenaires, publié cette année.





Prendre en compte les Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art

Diminuer la mortalité des Chiroptères due aux infrastructures de transport. Prendre en compte les Chiroptères lors de la construction, l'exploitation ou la requalification des infrastructures de transport et lors de la construction, la rénovation ou la destruction des ouvrages d'art.

© Baptiste Buisson - Unsplash

Pilote :



Note technique Chauves-souris et ouvrages d'art

En 2022, le CEREMA a rédigé une note technique intitulée « Prise en compte des chauves-souris lors de la création, de l'entretien ou de la destruction des ouvrages d'art ». Après avoir bénéficié d'une première relecture par Laurent Arthur, cette note est quasi finalisée depuis 2022. Le Cerema est maintenant toujours en attente d'une dernière phase de relecture par les services commanditaires qu'il a relancé en 2024. Une fois les corrections apportées suite au retour attendu, le document devrait pouvoir être diffusé.

Programme national Ponts

Lancé en **décembre 2020 dans le cadre du plan de relance**, le Programme National Ponts vise à **accompagner les collectivités dans la gestion et l'entretien de leurs ouvrages d'art**, en réponse aux constats du rapport d'information du Sénat sur la situation des ponts en France (2019). Ce programme, dirigé par le Cerema, propose un vaste **programme de recensement et d'évaluation des ouvrages**, offrant gratuitement à près de 28 000 communes la possibilité de bénéficier d'un état des lieux de leurs ponts. **Plus de 11 500 communes** ont adhéré à ce dispositif, recevant ainsi un « carnet de santé » détaillé de leurs ouvrages, totalisant plus de 42 000 carnets distribués.

En avril 2023, le gouvernement a étendu le programme de recensement et d'évaluation à près de 20 000 communes (Programme national Ponts 2), auquel 3 269 communes ont adhéré et bénéficieront de ce dispositif.

En septembre 2023, dans la continuité des opérations de recensement engagées dans le cadre des programmes nationaux Ponts 1 et 2, l'État a alloué 35 millions d'euros pour soutenir les travaux de réparation des ouvrages les plus dégradés, en mettant l'accent sur ceux présentant des enjeux cruciaux en termes de sécurité des usagers et de continuité des dessertes locales. **Près de 32 000 communes sont éligibles au Programme National Ponts Travaux, englobant celles concernées par les programmes Ponts 1 (2021-2023) et Ponts 2 en cours.**

En réponse aux préoccupations soulevées par les associations concernant la **nécessité de rappeler la réglementation et la nécessaire prise en compte des espèces protégées** comme les chauves-souris dans les projets de rénovation d'ouvrages découlant de ces programmes, **le CEREMA a rédigé en 2024 en collaboration avec la DREAL BFC, une fiche d'alerte synthétique à l'attention des collectivités s'engageant dans le Programme National Ponts**.

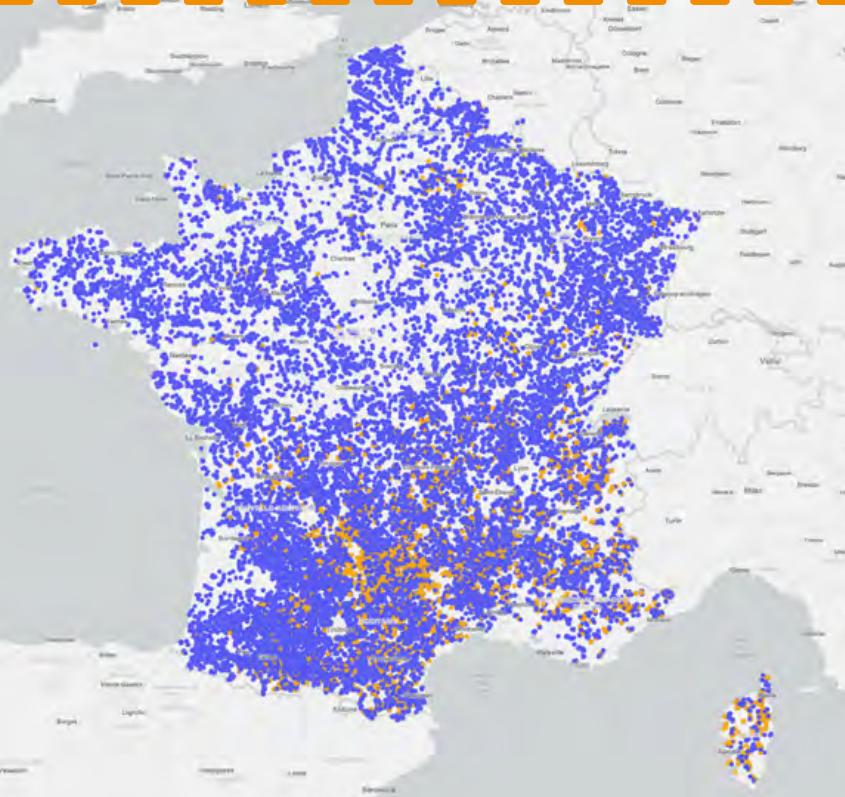
Cette fiche a vocation à être transmise, via les DREAL de référence, à chacune des communes s'engageant dans des travaux ainsi subventionnés. Si ce premier document fournira des informations synthétiques, il sera complété par la mise à disposition d'une note technique intitulée « Prise en compte des chauves-souris lors de la création, de l'entretien ou de la destruction des ouvrages d'art » au sein de laquelle un grand nombre de précisions seront apportées.

En parallèle, la SFEPM a rédigé un courrier d'alerte pour la bonne prise en compte de ces espèces protégées, à destination du pilote du Programme National Ponts.

Cartographie et extraction de données :

[Programme national PONTS / Cerema](#)

► [Programme national Ponts : Cartographie Publique - données au 04/11/22](#)



En juin 2023, Stéphanie Morisson (responsable pôle biodiversité à SNCF Réseau) et Quentin Rouy (animateur PRAC IDF) ont proposé de constituer **un groupe de réflexion entre SNCF Réseau et associations**.

L'objectif du groupe est **la mise en place d'un lieu de partage** de connaissances, de bonnes pratiques, de retours d'expérience, de questionnements, d'initiatives, de suivi d'actions... **pour fédérer autour de la thématique des chauves-souris et ainsi créer un réseau d'échanges et d'animation dédié.**

Suite à cette initiative et plusieurs réunions, **un colloque a été organisé en 2024** sur la thématique SNCF Réseau et Chiroptères. Il s'est tenu sur deux jours, les 04 et 05 novembre à Lyon et a rassemblé environ **60 personnes**, de SNCF Réseau et d'associations naturalistes. Sur les deux jours, des présentations et retours



d'expérience en salle ainsi qu'une sortie de terrain ont eu lieu. L'objectif de cette rencontre était d'améliorer la prise en compte des Chiroptères dans les ouvrages d'art et les infrastructures de transport. Des échanges très intéressants ont émergé de cet événement, ainsi que des besoins et projets à mettre en œuvre à l'avenir, afin de faciliter le dialogue et la compréhension entre les différents acteurs concernés.

Recueil d'expériences sur les ouvrages d'art et les aménagements réalisés en faveur des Chiroptères



Dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères, la SFEPM, via sa Coordination Chiroptères Nationale (CCN), réalise un cinquième opus des recueils d'expériences bisannuels dédiés à la prise en compte et à la conservation des chauves-souris au sein des activités et structures anthropiques. **Ce prochain volume, dont la publication est prévue pour 2025, traitera des aménagements réalisés en faveur des chauves-souris au sein des ouvrages d'art.** Ce recueil sera coordonné par Florent Billard de Faune Conservation avec le soutien de Gabrielle Montier de la SFEPM et Edouard Ribatto de la CCN.

Ce cinquième recueil d'expériences traitera des aménagements réalisés au sein des ouvrages d'art (OA) que ce soit dans le cadre d'amélioration ou de conservation

de gîtes sur ces sites ou de mesures liées à des projets (mesures de réduction et compensation ou d'accompagnement). Il a pour **objectif de fournir des informations riches et complètes sur ce sujet à tout acteur impliqué dans la gestion des ouvrages d'art et la conservation des Chiroptères.** Ce document sera par ailleurs plus qu'un simple recueil d'expériences puisqu'il **comportera des volets techniques** sur la description des OA, les différents habitats utilisés par les Chiroptères, les méthodes pour un diagnostic complet avant toute intervention, l'évaluation des impacts d'un projet, ainsi que, entre autres, la prise en compte de la séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC) et les informations relatives à la réglementation sur les espèces protégées et sur les dérogations liées.

Partenariat avec EDF

EDF et la SFEPM entretiennent un partenariat depuis plusieurs années concernant les enjeux de conservation liés aux mammifères (Castor d'Eurasie, Loutre d'Europe, Campagnol amphibie et Chauve-souris). En 2023, cette collaboration a été reprise par EDF Hydro, qui exploite 425 centrales hydroélectriques en France métropolitaine, pour **approfondir les actions autour des enjeux Chiroptères dans un partenariat sur 3 ans (2024 - 2026)**. Un des objectifs du projet est de réaliser une synthèse de l'ensemble des suivis Chiroptères effectués sur ces sites.

Dans le cadre de ce partenariat, plusieurs actions ont été engagées en 2024. Elles visent l'agrégation des données locales pour aboutir à une **cartographie des enjeux Chiroptères des ouvrages et du foncier qu'il gère**. Sur la base des connaissances des structures locales partenaires et des exploitants EDF, un projet d'établissement de fiches enjeux par site permettra de répertorier les espèces, le nombre d'individus, les périodes de présence, et de préciser des recommandations pour bien les intégrer dans les activités d'exploitation et de maintenance. Cette démarche, en facilitant l'accès à l'information pour les équipes EDF, au-delà d'assurer la pérennité des gîtes, devrait également **favoriser les initiatives locales d'actions et d'acquisition de connaissances**.

Un **webinaire** a notamment été organisé le 12 novembre 2024 dans le cadre de ce partenariat. Celui-ci a réuni une **trentaine de personnes**, tant du réseau naturaliste que des acteurs d'EDF, et a permis de présenter des retours d'expérience sur une bonne intégration des enjeux biodiversité, avec un focus sur les chauves-souris, dans les chantiers portant sur les ponts sous responsabilité EDF Hydro.

Un partenariat entre la FCEN et EDF existe depuis 2015. Dans ce cadre, plusieurs actions sont menées



La rédaction d'un Guide « Hydro et Chiroptères » est prévu pour 2026. Il explorera tant l'écologie des espèces, que la typologie d'ouvrages hydrauliques concernés, les recommandations en faveur d'une meilleure cohabitation et la préparation des chantiers, la liste des contacts locaux afin de faire le lien entre les différents acteurs et, bien évidemment, les actions possibles pour **améliorer la connaissance de ces espèces et favoriser la présence des chauves-souris sur les sites propices**.

chaque année, dont certaines en lien avec le PNAC. Plusieurs réunions ont eu lieu en 2024 afin de répondre à une demande de la part d'EDF : **prévoir en début d'année 2025 un webinaire de sensibilisation sur les chauves-souris et leur mode de vie** pour permettre leur meilleure prise en compte dans les activités d'EDF Hydro et EDF Renouvelables. Le webinaire est prévu pour le 11 février 2025.



Intégrer les enjeux Chiroptères lors de l'implantation de parcs éoliens



Diminuer les impacts des parcs éoliens sur les populations de chauves-souris par l'amélioration de la prise en compte des chauves-souris dans le cadre des projets éoliens et par la mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts et leur évaluation.

© Usukhbayar Gankhuyag- Unsplash

Pilote :



Le groupe de travail éolien de la Coordination Chiroptères Nationale (CCN) de la SFEPM, pilote de l'action 7 pour le PNAC, est dédié à l'étude et à la réduction des impacts des parcs éoliens sur les chauves-souris en France. Composé d'experts, de naturalistes et de scientifiques, ce groupe bénévole élabore des recommandations pour intégrer la conservation des Chiroptères dans le développement éolien. Ses actions incluent la collecte et l'analyse de données sur la mortalité des chauves-souris, l'amélioration des protocoles de suivi et des outils de modélisation, ainsi que la sensibilisation des acteurs

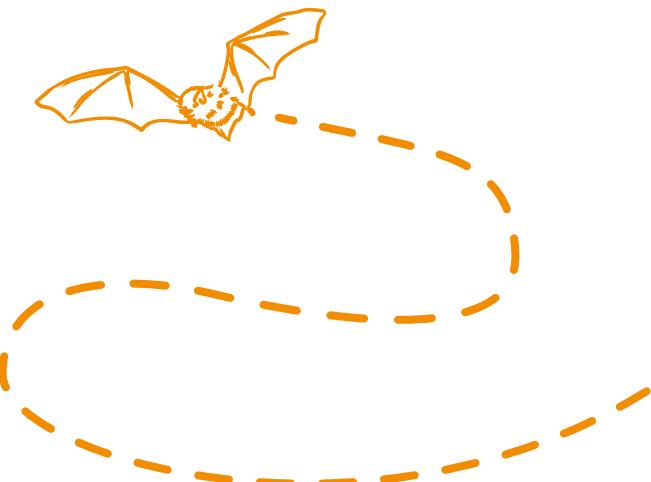
du secteur éolien. Il contribue également à l'élaboration de guides techniques et à la mise en place de mesures d'évitement et de réduction des impacts.

En 2024, l'animation du groupe de travail a été reprise par Yann GAGER et Caroline LEHMANN relançant une dynamique au sein du réseau. Le groupe s'est investi sur plusieurs sujets et a mené de nombreuses actions dont le détail est disponible sur le site de la SFEPM. Plusieurs de ces actions, présentées ci-dessous, s'inscrivent dans le cadre du PNAC.

Récupération des données de mortalité des Chiroptères de l'INPN

Afin d'obtenir une meilleure vision de la mortalité des chauves-souris causée par les éoliennes en France, une demande d'extraction des données DEPOBIO, diffusées via l'INPN⁽¹⁾, a été effectuée par les membres du groupe de travail éolien. L'exploration des possibilités de valorisation de cette base de données, riche mais complexe, est actuellement en cours.

(1) inpn.mnhn.fr/espece/extraction-sinp/preamble



Projet de mise en œuvre d'un programme de valorisation des collectes de cadavres de Chiroptères

Le groupe de travail participe aux réflexions concernant la **mise en place d'un programme de valorisation des collectes de cadavres de Chiroptères**. Aujourd'hui, en France, il n'existe pas de directive nationale concernant le devenir des cadavres retrouvés auprès des éoliennes et aucune centralisation des données n'y est associée. Pourtant, la récolte de ces cadavres permettrait de mieux évaluer les composantes de la mortalité et d'alimenter les collections scientifiques en constituant des banques de matériel. La région Centre est la seule région de France qui possède à l'heure actuelle une collecte organisée des chauves-souris victimes d'éoliennes. Cette collecte est rendue possible par une synergie entre la

DREAL, le Muséum de Bourges, le réseau chauves-souris régional et les bureaux d'études motivés.

À l'image de la région Centre, **un travail est mené par le groupe de travail éolien**, en collaboration avec la plateforme CACCHI **pour construire un réseau national de collecte des cadavres des Chiroptères afin de valoriser le matériel biologique dans des programmes de recherches**. Le groupe de travail éolien a lancé un appel à contribution et sept Muséums se sont déjà portés volontaires pour participer à ce projet : Aix-en-Provence, Auxerre, Clermont-Ferrand, Grenoble, Nancy, Toulon et Troyes. Une réunion est programmée pour définir le plan d'actions pour la suite.

Actions de sensibilisation

Les membres du groupe de travail éolien ont participé à des réunions auprès de plusieurs acteurs du territoire afin de communiquer et sensibiliser sur les problématiques liées à la conservation des Chiroptères et l'éolien.

Intégration au Comité de pilotage et Comité technique du programme APOCOPE

Le projet APOCOPE (Amélioration de la Protection des Oiseaux et des Chauves-souris et Optimisation de la Production d'Énergie éolienne), lancé en 2024, est une initiative de recherche visant à améliorer la protection des oiseaux et des chauves-souris tout en optimisant la production d'énergie éolienne. Coordonné par l'agence Ouest Am', en collaboration avec le CESCO et l'ADEME, ce projet s'inscrit dans l'appel à projets de recherche sur l'énergie durable de l'ADEME.

L'objectif principal d'APOCOPE est de **développer des solutions** permettant de concilier la transition énergétique, notamment le développement de l'énergie éolienne, avec la préservation de la biodiversité. Cela inclut l'élaboration de méthodes pour réduire les impacts négatifs des parcs éoliens sur les populations d'oiseaux et de chauves-souris. Le projet s'inscrit dans une démarche de recherche appliquée, visant à fournir des outils et des recommandations pratiques pour les acteurs du secteur de l'énergie et de la conservation de la nature. Il contribue ainsi à la mise en œuvre de politiques énergétiques durables et respectueuses de la biodiversité en France.

Les membres du groupe de travail éolien ont réalisé une demande pour intégrer le comité de pilotage et le comité technique du projet afin d'apporter leur expertise et leur aide sur le développement de ce projet.



Sensibilisation pour le Programme LIFE BIODIV France

Le programme **LIFE BIODIV'France**, coordonné par l'Office français de la biodiversité (OFB), est une initiative nationale visant à soutenir la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2022-2030.

L'objectif principal est de freiner le déclin de la biodiversité en France en favorisant des changements significatifs dans les pratiques humaines et en renforçant les politiques de conservation.

Les actions du programme s'articulent autour de cinq axes majeurs :

- Accompagnement des collectivités territoriales ;
- Amélioration de la gestion des espaces protégés ;
- Mobilisation citoyenne ;
- Engagement des secteurs à fort impact ;
- Développement des compétences.

Les experts du groupe de travail éolien sont intervenus pendant une **première réunion** avec la coordinatrice du projet LIFE pour **présenter les enjeux de conservation** des Chiroptères.

Sensibilisation des Commissaires enquêteurs Isère

Le **commissaire enquêteur** joue un rôle clé dans le cadre des études d'impact environnementales. Il est chargé de conduire l'enquête publique, une étape obligatoire pour les projets susceptibles d'avoir des effets significatifs sur l'environnement. Son rôle consiste à **informer le public, recueillir ses observations et avis, et veiller à la transparence du processus**. À l'issue de l'enquête, il rédige un rapport et donne un avis (favorable, favorable avec réserves, ou défavorable) basé sur les contributions du public et l'analyse des documents fournis. Cet avis aide les autorités compétentes à décider d'autoriser ou non le projet.

À la demande d'un commissaire enquêteur en Isère, une **visioconférence a été organisée** en décembre avec quatre autres commissaires enquêteurs de ce département. Cette réunion avait pour **objectif de répondre à leurs interrogations concernant les projets de parcs éoliens et leurs impacts sur les Chiroptères**. L'objectif pour la suite est d'anticiper une éventuelle sollicitation de la compagnie nationale des commissaires enquêteurs (CNCE), pour organiser une formation en visioconférence à l'échelle nationale.

Pour la suite du plan, il est envisagé de créer un comité de pilotage entre les animateurs bénévoles du groupe de travail, l'animatrice du PNAC, la DREAL pilote du Plan et la chargée de missions de la SFEPM afin de renforcer les liens et le dialogue entre les différentes structures.



Améliorer la prise en compte des chauves-souris dans la gestion forestière publique et privée



Mieux intégrer les recommandations pour les chauves-souris dans les pratiques, en améliorant les connaissances des gîtes et terrains de chasse, en formant les acteurs forestiers et en proposant des outils contractuels simples.

© Mathurin Napol - Unsplash

Pilotes :



Centre National de
la Propriété Forestière



SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

En 2024, les pilotes de l'action dédiée à la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière, l'Office National des Forêts (ONF) pour la forêt publique, le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) pour la forêt privée, la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM) pour les associations, ainsi que la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) se sont réunis dans les locaux de l'ONF le 6 février et le 21 octobre 2024 pour deux comité de pilotage.

Ces échanges réguliers ont permis au comité de pilotage de poursuivre les projets et réflexions menés dans le cadre du PNAC, de faire le point sur les actions menées depuis quelques années et sur les actions menées en 2024.

Boîte à outils sur le site du PNAC

La boîte à outils sur la thématique forêt, disponible sur le site internet du PNAC, a été mise à jour en 2024.

On retrouve toujours sur cette page : plusieurs listes des personnes ressources, une convention type d'accès aux boisements (et son résumé), des informations sur les formations organisées et des documents de communication sur la thématique.

Formation



La formation « Les Chiroptères et la gestion forestière » proposée annuellement par l'Institut du développement forestier (IDF) en partenariat avec l'ONF dans le cadre du PNAC s'est tenue du 8 au 11 octobre 2024 dans la forêt de Rambouillet, réunissant **17 stagiaires**. Cette année encore la formation affichait complet rapidement, et l'IDF a dû mettre en place un système de liste d'attente pour les années suivantes. La publicité faite lors du colloque et la sortie de la brochure « Chauves-souris et forêt, des alliées indispensables » ont contribué fortement à la visibilité de la formation. Le public de participants est aujourd'hui bien réparti entre des personnes au profil de "techni-



© Valérie Wiorek



© Valérie Wiorek

ciens forestiers" et des profils plus "naturalistes", représentés par des gestionnaires de milieux naturels (animateurs Natura 2000, chargés de mission de CEN etc.). Une **adaptation du contenu de la formation pour la partie introductive** a dû être réalisée **afin de répondre aux attentes des différents publics**. Un volet "bases de la gestion forestière" a été intégré pour les participants non forestiers et le volet "biologie des Chiroptères" a été maintenu en parallèle pour les participants forestiers non chiroptérologues.

En 2024, le groupe de travail porté par les pilotes de l'action ont travaillé à la **conception d'un nouveau module complémentaire de formation « Chiroptères & arbres-gîtes »**. Ce module centré sur le compartiment spécifique "Arbres-gîtes" viendrait **en complément à la formation existante** évoquée plus haut. Cette formation cible un public plus spécialisé dans le suivi des populations de Chiroptères et/ou dans l'identification des gîtes. Il ne traite pas des autres compartiments forestiers (terrains de chasse, corridors etc.). **Cette formation sera portée par le CPIE de la Brenne et sa première session aura lieu en 2025.**

Actions du réseau mammifères ONF

Plusieurs réseaux naturalistes existent à l'ONF et sont composés de forestiers naturalistes de l'ONF. Leur mission est d'observer et d'étudier la faune et la flore afin de **mieux prendre en compte la biodiversité dans la gestion sylvicole**. Le réseau mammifères de l'ONF mènent de nombreuses actions depuis plusieurs années pour la prise en compte des chauves-souris.

Stage d'évaluation de l'efficacité de l'instruction biodiversité

L'ONF a accueilli une stagiaire entre février et juillet 2024 afin de travailler sur l'évaluation de l'efficacité de l'instruction biodiversité de l'ONF pour les chauves-souris. Cette étude avait pour principal objectif l'analyse :

- des travaux documentaires (guides et documents cadres de l'ONF),
- de l'impact des interventions du réseau Mammifères sur la gestion forestière,
- des réponses de chaque espèce à la mise en œuvre des procédures de gestion de l'ONF.

Ce stage a été présenté aux comité de pilotage du groupe de travail Forêt du PNAC et a donné lieu à un rapport qui devra être partagé aux membres du groupe de travail Forêt du PNAC en 2025.

Poursuite des inventaires et expertises en forêts publiques

Comme chaque année, l'ONF a poursuivi les inventaires et expertises en forêt, en vue d'améliorer la prise en compte des Chiroptères dans la gestion, via :

- Des inventaires avant classement de parcelles forestières en réserve biologique ou en îlot de sénescence, ou pour réaliser l'état 0 de sites déjà classés,
- Des inventaires en vue de dresser un bilan cartographique de forêts avant la rédaction du document de gestion pour 20 ans (aménagement forestier) et proposer des mesures de gestion favorable à la préservation des Chiroptères sur le site,
- Des expertises localisées (en maison forestière et autres ouvrages d'art, sites particuliers en forêt) en vue d'une intégration des Chiroptères face à l'aménagement d'un site, voire visant à dédié le site aux chauves-souris,
- Des études ayant l'objectif d'évaluer l'impact de la gestion forestière sur les chauves-souris,
- Des suivis sur le long terme (via le programme Vigie-chiro, notamment, ou des suivis de sites de type cavités souterraines et bâtiments forestiers).

Action du CNPF

Déploiement de la communication et d'études en forêts privées

La sortie du **guide « Chauves-souris et forêt, des alliées indispensables »** et la participation d'un certain nombre de personnel du CNPF au **colloque national** réalisé en 2023 a permis d'établir une dynamique autour de cette thématique à l'échelle nationale. La thématique Chiroptères a été intégrée à des réunions techniques de vulgarisation aux propriétaires privés et la mise en place d'études ou d'actions concrètes en forêts privées ont été étudiées dès 2023. Certaines ont pu être démarrées en 2024.

Analyse et exploitation des résultats de l'enquête "Arbres - gîte"

Le sujet a fait l'objet de discussions lors des rencontres de la Coordination Chiroptères Nationale (CCN) en décembre 2024. Le groupe de travail bénévole de la CCN a présenté au réseau les avancées de la base de données et un questionnaire à l'attention des potentiels collecteurs de données pour recueillir leurs avis sur le devenir de cette base de données. Des réflexions sont en cours sur la possibilité et les moyens de réaliser une synthèse à ce sujet avant la fin du 3^e PNAC.

Lien avec le Plan National d'Action Vieux Bois et Forêts Subnaturelles

Suivi de la rédaction et du montage

Le comité de pilotage de l'action forêt s'investit au sein des différents comités de rédaction et de montage du PNA Vieux Bois et Forêts subnaturelles, notamment pour faire le lien avec les objectifs du PNA Chiroptères et s'assurer d'une cohérence et articulation entre les actions des différents plans.



Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles



Concilier pratiques agricoles et préservation des Chiroptères, favoriser le maintien des populations de Chiroptères dans les exploitations agricoles, intégrer des mesures dans le plan de développement de l'agroforesterie (axe 1.3 notamment), par la diffusion d'un recueil d'expériences « des pratiques agricoles favorables aux chauves-souris ».

© Damien Dufour- Unsplash

Pilotes :





Groupe de travail Agriculture

Le groupe de travail Agriculture du PNAC a pour ambition d'encourager les différents acteurs concernés par les enjeux chauves-souris et agriculture à échanger et partager des informations sur les projets passés, en cours ou à venir, ainsi que leur expertise, leurs expériences et leurs envies. Le sujet étant vaste, la volonté du groupe de travail est de définir collectivement les actions à mener. Celui-ci se compose d'un comité restreint chargé de l'animation (FCEN, OFB, MNHN) et d'un comité élargi convié aux comités de pilotage, dont les membres peuvent être consultés et associés ou non à différents sujets en fonction de leur intérêt et spécialité. Le groupe de travail élargi compte plus de 40 membres en 2024.

Suite à la nouvelle dynamique donnée au groupe de travail Agriculture du PNAC en 2023, celui-ci s'est retrouvé pour la première fois en 2024 à l'occasion de deux réunions. Un comité de pilotage s'est tenu le 30 mai. Cette première réunion du groupe de travail a permis :

- de présenter les objectifs du groupe de travail et discuter de son fonctionnement,
- de réaliser un tour d'horizon de tous les projets en cours sur la thématique Chiroptères et agricultures,
- et d'identifier les thématiques de recherche qui ressortent des discussions.

Un second Comité de pilotage s'est tenu le 12 novembre et a permis d'aborder différents sujets :

- rappel des objectifs de l'action 9 du PNA (Intégrer les Chiroptères dans les pratiques agricoles) et des objectifs du groupe de travail évoqué lors de la première réunion,
- rappel des axes majeurs de recherche définis lors des discussions du groupe de travail précédent,
- tour de table des projets et présentation du travail de revue systématique,
- organisation du colloque "Chauves-souris et agricultures" prévu pour février 2025.

Synthèse bibliographique

Le projet de synthèse bibliographique (revue systématique) « Chauves-souris et agriculture » porté par Abdelhak ROUABAH, post-doctorant à l'UMR CESCO depuis le 01 septembre 2023 a suivi son cours en 2024. Ce projet a été co-encadré par l'OFB et le MNHN et cofinancé par l'OFB et la DREAL BFC.



Barbastelles d'Europe sous une écorce d'arbre © Ludovic Jouve

Pour rappel, les objectifs principaux de la revue sont les suivants :

- Analyser les principales pratiques agricoles et leurs impacts sur les chauves-souris (type/intensité des effets).
- Examiner les descripteurs des effets des pratiques/systèmes agricoles (par exemple, systèmes de culture biologique, pourcentage d'éléments semi-naturels dans le paysage, etc.).
- Examiner les descripteurs de la réponse des chauves-souris (par exemple, activité, richesse spécifique, abondance, diversité fonctionnelle, etc.).
- Identifier les mesures de gestion proposées pour atténuer l'impact des systèmes agricoles et favoriser les chauves-souris dans les agrosystèmes.

Les questions de recherche posées par cette revue systématique sont de savoir quels sont les effets connus des pratiques agricoles, à différentes échelles spatiales, sur les chauves-souris insectivores en milieu tempéré.

La réalisation de la revue suit un protocole de recherche en plusieurs étapes :

- 1 Formulation de la question de recherche ;
- 2 Élaboration de l'équation de recherche ;
- 3 Tri des articles ;
- 4 Extraction des données ;
- 5 Analyse critique des recherches ;
- 6 Publication de la revue et communication sur les résultats obtenus.

Ce protocole est standardisé et accrédité par la Collaboration for Environmental Evidence CEE. Le but de ce protocole est d'aboutir à une transparence, répliabilité et objectivité des choix méthodologiques effectués lors de la réalisation de la revue.

Afin d'apporter une expertise externe au projet de la revue, de fournir des conseils avisés et de garantir la qualité scientifique de la recherche, un **comité de suivi scientifique composé de chercheurs spécialistes en écologie des chauves-souris, en agroécologie et en revues systématiques de littérature a été mis en place**. La première réunion de ce comité scientifique s'est déroulée en mai 2024.

La recherche de littérature scientifique a été faite à partir de **deux équations de recherche** (i.e. un ensemble de mots combinés par des opérateurs booléens). La première équation, simple, est utilisée pour effectuer la recherche sur Google Scholar. La deuxième équation, qui est plus élaborée, a permis de rechercher la littérature scientifique dans les bases de données Web of Science et Scopus. Cette méthode a permis d'identifier **8 431 publications après suppression des doublons**. À l'issue d'un processus de sélection en deux étapes (sélection sur titre et résumé, puis sélection sur texte intégral), **164 études ont été retenues selon les critères d'éligibilité et incluses dans la revue**.

Pour chaque étude incluse, des informations bibliographiques ainsi que les caractéristiques de l'étude ont été extraites, notamment le lieu et la conception de l'étude.

Les pratiques agricoles évaluées ont été recensées et classées en trois grandes catégories :

- Pratiques individuelles : protection des cultures, fertilisation, gestion des sols, irrigation, gestion du pâturage, gestion des marges des champs et récolte.
- Systèmes de culture : approches intégrées combinant plusieurs pratiques au sein d'un même système (par exemple, l'agriculture biologique, les systèmes de prairies, les programmes agro-environnementaux).
- Pratiques à l'échelle du paysage : stratégies plus larges comme la gestion de la complexité du paysage et les changements d'utilisation des terres.

Des données ont également été collectées sur les **méthodes de suivi des chauves-souris** (acoustique, suivi radio, analyse du guano) ainsi que sur les **indicateurs de biodiversité** utilisés pour évaluer leurs réponses. Ces indicateurs incluent des **mesures structurelles** (richesse spécifique, diversité taxonomique, abondance) et **fonctionnelles** (services écologiques, mortalité). Les mesures de conservation proposées dans les études ont également été documentées.

Toutes les données extraites ont été **enregistrées dans une base de données structurée**. L'analyse de ces données a permis d'établir un état des lieux des recherches menées sur les interactions entre agriculture et chauves-souris. Des **tendances** ont été identifiées concernant les pratiques les plus étudiées, les régions bien couvertes par la recherche et les méthodes d'échantillonnage les plus utilisées.

Les résultats montrent que **la majorité des études se concentrent sur la gestion des paysages, soulignant son importance. Toutefois, l'impact des pratiques agricoles elles-mêmes reste moins exploré, laissant plusieurs questions en suspens**.

Ces données sont en cours de valorisation à travers la rédaction d'un article scientifique qui présentera en détail les résultats obtenus et analysera les tendances mises en évidence. L'article discutera les biais identifiés dans la littérature ainsi que les lacunes en matière de recherche, tout en mettant en avant les implications pour la conservation des chauves-souris en milieu agricole. **L'objectif est de fournir une synthèse utile aussi bien aux chercheurs qu'aux gestionnaires**.



Barbastelle d'Europe nichant dans l'écorce d'un arbre
© Ludovic Jouve



Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser



Animer le PNAC, mettre en cohérence les actions, soutenir et promouvoir les échanges dans le réseau, valoriser et capitaliser les expériences, former les acteurs et sensibiliser le public.

© Ludovic Jouve

Pilote :



Animation de réseaux

Animation du réseau national des animateurs et animatrices de plans régionaux d'actions

L'appui aux régions s'est poursuivi, notamment avec une participation et des présentations élaborées lors des comités de suivis, comités techniques et comités de pilotage des Plans Régionaux d'Actions.

Le rendez-vous mensuel : Café chiro

Depuis le début de l'année 2022, animateurs et animatrice de PRAC et référents et référentes PRAC en DREAL sont conviés tous les deuxièmes mardis du mois à participer en visioconférence à un point d'information et d'échanges autour des sujets relatifs au PNAC. **En 2024, ce sont au total 4 cafés chiro qui se sont tenus**, avec à chaque fois la possibilité pour les absents de visionner les enregistrements en différé ainsi qu'un court résumé des réunions, proposé dans un document partagé. Cette année, il y a eu moins de cafés chiro que les années précédentes du fait de plusieurs mois d'absence d'animation au niveau national.

Animation du réseau national de correspondants CEN

Le réseau des référents Chiroptères des CEN a été animé tout au long de l'année. En 2024 encore, il a été sollicité en particulier pour faire remonter les données Chiroptères 2023, qui ont pu être intégrées au tableau de bord du réseau. **Ce sont au total 463 sites à Chiroptères (471 en 2022) et 737 gîtes à Chiroptères qui sont recensés en 2023 (704 en 2022)**.



Essaim de Murins à oreilles échancrées
© Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire

Documentation

Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle de Bourges

La bibliothèque du muséum de Bourges poursuit son action dans le cadre du PNA, qui consiste à rassembler la bibliographie française sur les chauves-souris de la manière la plus exhaustive possible.

Il s'agit d'une part de recenser le maximum de références et d'autre part d'obtenir les documents correspondants en vue de leur stockage.

La « Bibliographie française sur les Chauves-souris » est ainsi proposée en téléchargement sur le site web du muséum de Bourges, à l'adresse suivante : museum-bourges.net/chauve-souris-bibliographie-francaise-80.html.

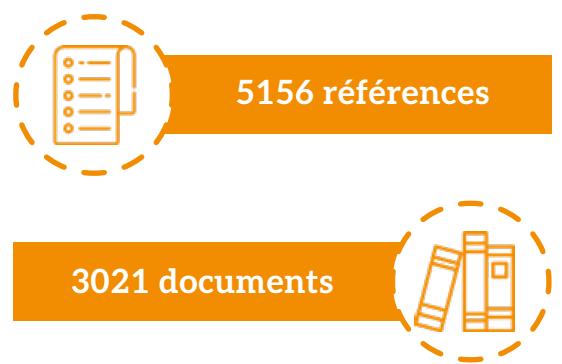
La dernière version, mise en ligne en septembre 2024, totalise 5156 références.

Dans le même temps, certains documents (signalés en vert dans la liste) intègrent dans leur version « papier »

le fonds chauves-souris de la bibliothèque du muséum. Début 2025, celui-ci comporte 3021 documents.

Ces outils sont à disposition de toutes et tous. N'hésitez pas à nous signaler des références dont vous avez connaissance et qui n'apparaissent pas dans la liste, et à nous fournir un exemplaire des documents qui nous manquent encore. Les fichiers .pdf sont les bienvenus, avec autorisation de diffusion.

Pour en savoir plus sur les conditions de consultation du Fonds Chauves-souris du muséum de Bourges : museum-bourges.net/chauve-souris-centre-de-documentation-46.html



Formation

Formation des formateurs en acoustique

La 11e édition du stage inter-régional Grand-Ouest sur l'écologie acoustique des Chiroptères d'Europe s'est tenue du 07 au 09 juin 2024 au Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Varaignes (24) dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères en Nouvelle-Aquitaine, porté par France Nature Environnement (FNE) Nouvelle-Aquitaine et financé par la Région et la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Depuis 2012, cette formation est portée par les Groupes Chiroptères des ex-régions Limousin, Aquitaine, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées. Cette année, la session s'est déroulée dans l'Aquitaine.

Durant ce week-end, **29 élèves divisés en deux niveaux**, bénévoles des associations et/ou professionnels de l'environnement, ont suivi les conseils des quatre formateurs. Ils ont pu approfondir leurs connaissances sur les méthodes d'écoute et d'identification des Chiroptères et se former à l'utilisation des détecteurs à ultrasons. **9 espèces ont été contactées et des observations intéressantes ont pu être faites**. L'ensemble des données récoltées au cours de ce week-end contribuent également à l'amélioration des connaissances sur le territoire.



© Manon Devaud

Partenariat IdealCo

La convention entre IdealCo et le réseau des CEN s'est poursuivie en 2024, qui prévoit 3 webconférences spécifiques aux Chiroptères, la mise à disposition des liens de visionnages gratuits et une plateforme d'échange. Aucun webinaire n'a pu être organisé en 2024 suite au contexte particulier d'animation nationale partielle. Plusieurs sont cependant prévus pour 2025 notamment sur la thématique des chauves-souris en bâtiments.



Grand Murin en hibernation © Ludovic Jouve

Sensibilisation

Chauve-souris de l'année

Le Grand Murin (*Myotis myotis*) a été sélectionné par les organisations partenaires de BatLife Europe comme espèce chauve-souris de l'année 2024-2025.



SOS Chauves-souris

Le réseau "SOS chauves-souris" apporte des réponses au grand public au sujet de la cohabitation avec les chauves-souris et sur les mesures à prendre suite à la découverte d'individus en détresse. Cette activité essentiellement bénévole repose sur l'implication de personnes ou structures en région et la SFEPM en assure la coordination nationale.

284 SOS chauves-souris (appels-mails) ont été reçus et traités par la SFEPM en 2024, contre 638 sollicitations en 2023, 887 en 2022 et 520 en 2021. Cette diminution

pourrait être expliquée par une meilleure communication sur les différents outils de la SFEPM (site internet, répondeur téléphonique, etc.) afin de mieux rediriger les personnes vers le contact local approprié (centre de soins, correspondant local, etc.).

Un bilan national des SOS chauves-souris est prévu en 2025/2026.

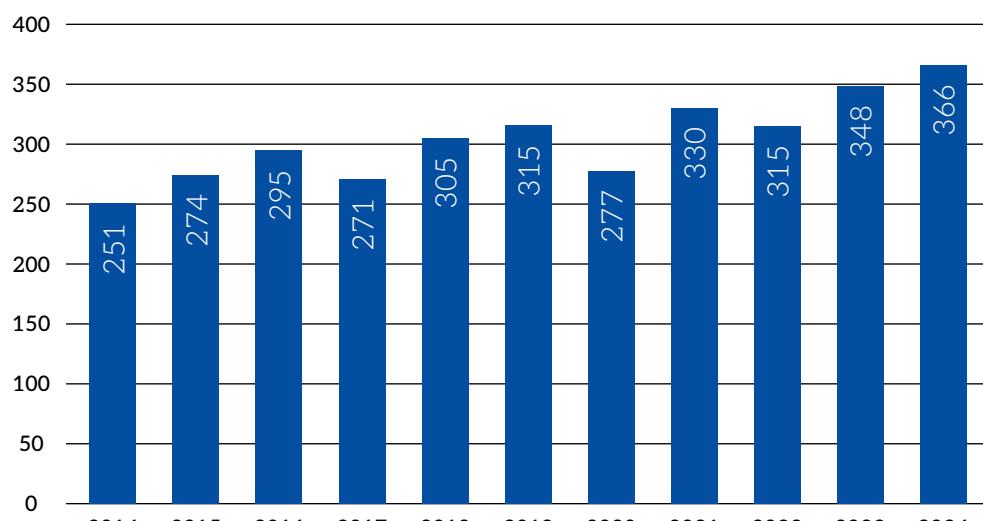


Nuit internationale de la Chauve-souris

La **28^e édition de la Nuit Internationale de la Chauves-souris (NICS)** a présenté **366 animations** (contre 348 en 2023) dans **toute la France** (Métropole et Outre-mer) du 20 juin au 22 septembre 2024.

Avec plus de **300 animations par an**, le **nombre de participants à cet événement est à la hausse** et reflète l'intérêt croissant du grand public pour la préservation des chauves-souris. Le bilan des animations et participants est en cours d'élaboration.

Une évolution du site internet dédié à l'événement et de la plateforme d'enregistrement et de consultation des animations est prévue pour 2025.



Évolution du nombre d'animations NICS entre 2014 et 2024



Opération Refuges pour les chauves-souris

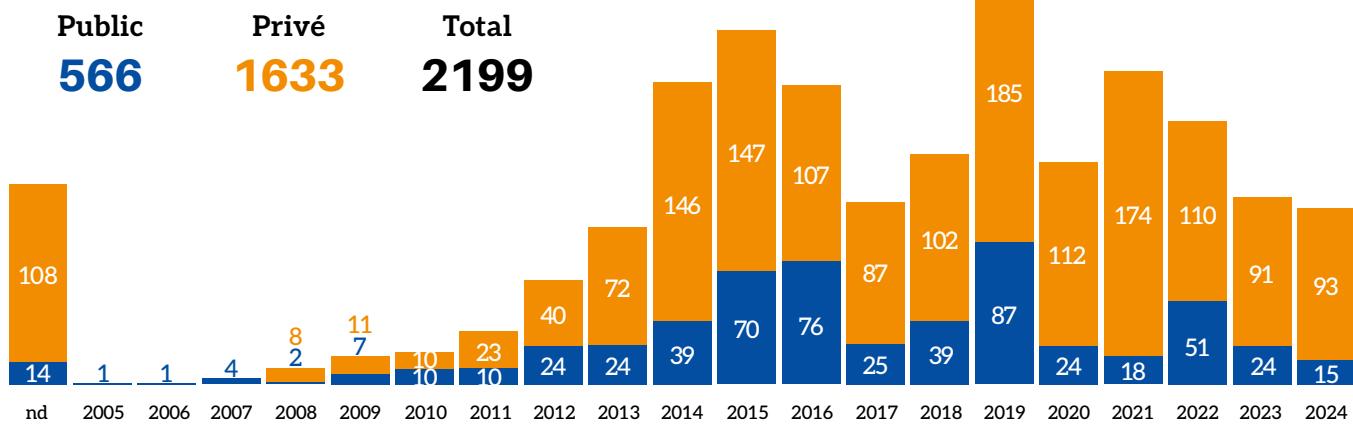
L'opération « Refuge pour les chauves-souris » est une **campagne de conservation des gîtes de chauves-souris dans le bâti et les jardins, menée à l'échelle nationale** par la SFEPM avec l'appui en région des associations locales ou des groupes Chiroptères existants.

Fin 2023, le nombre de refuges conventionnés s'élevait à 2 082 pour 2 235 en fin d'année 2024. **153 nouveaux refuges sont donc enregistrés, appartenant à des propriétaires privés, entreprises ou collectivités** qui se sont engagés pour la sauvegarde des chauves-souris sur leur propriété

Le 14^e numéro de l'**Arche des chiros** a été transmis au réseau et aux propriétaires de refuges en octobre 2024.

Par ailleurs, une **réunion réunissant les animateur et animatrices des refuges** s'est tenue le 17 octobre 2024 en visioconférence afin d'échanger sur l'Opération refuge pour les chauves-souris, de partager les retours d'expériences, de créer du lien entre les différentes régions et leurs fonctionnements, ainsi que d'explorer les évolutions à apporter au projet.

Enfin, l'Opération refuge pour les chauves-souris a fait l'objet d'une présentation lors du colloque SNCF Réseau et Chiroptères de novembre 2024.



Évolution du nombre de refuges pour les chauves-souris entre 2003 et 2024



Envol des chiros

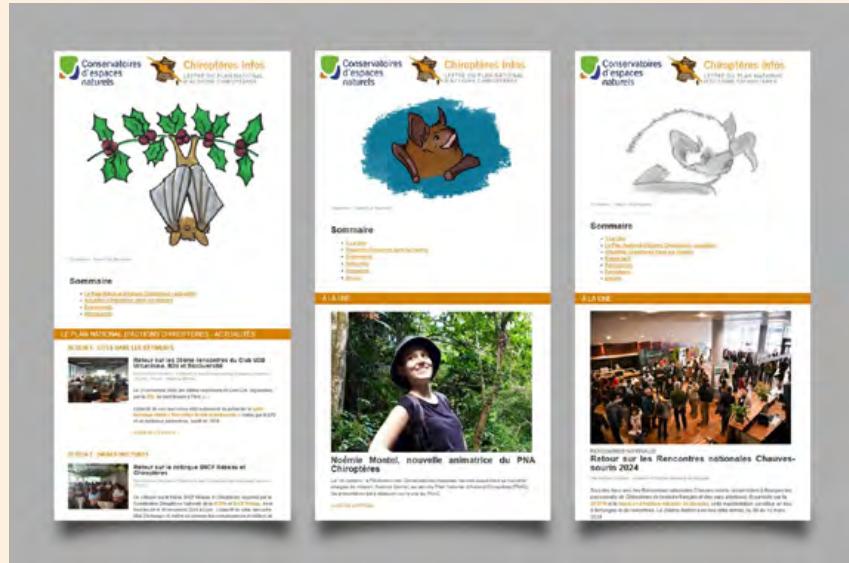
Le bulletin d'information de la Coordination Chiroptères Nationale de la SFEPM comprenant les actualités nationales, régionales, l'agenda des évènements et des études, les publications scientifiques et les dossiers thématiques ainsi que les actualités du PNA, a publié son 36^e numéro en juin 2024 et son 37^e numéro en décembre 2024.

Communication

Lettre électronique

En 2024, 3 lettres électroniques

« Chiroptères infos » ont été réalisées et diffusées (avril, août et décembre), permettant d'informer largement sur les actions du plan national, des déclinaisons régionales, des publications et des actualités du réseau Chiroptères. La lettre éditée depuis 2015, a été envoyée à **979 personnes** (+13.5% depuis 2023).



Site internet - Refonte

Le site internet du PNA Chiroptères a continué d'être alimenté de manière hebdomadaire avec des actualités, des publications et de la bibliographie. En fin d'année, une **refonte complète de l'outil a débuté**. Cette démarche est essentielle pour **assurer la pertinence, l'efficacité et la performance d'une plateforme en ligne**.

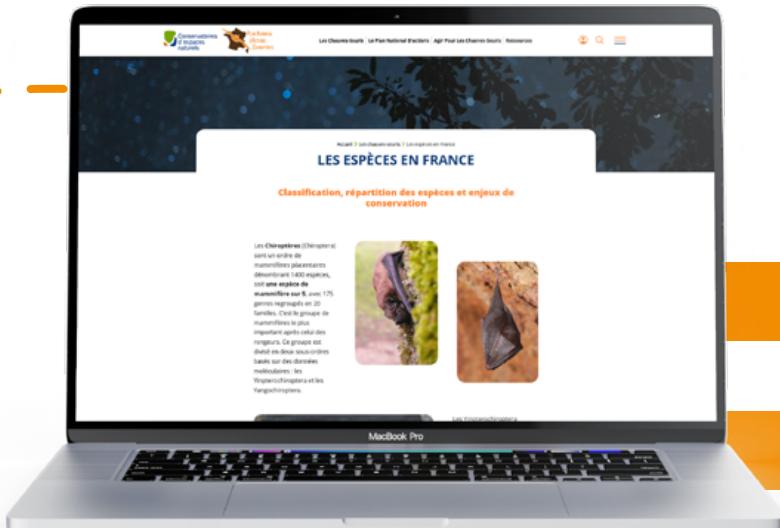
Le système de gestion de contenu (CMS) n'étant plus maintenu par le développeur Drupal, la migration du site PNAC s'effectue sur Wordpress, une solution open source et flexible qui fait tourner plus de 40 % du web mondial. L'évolution des standards du web et des attentes des utilisateurs impose une mise à jour régulière du design et de l'ergonomie afin d'améliorer l'expérience utilisateur. La refonte permet en effet d'**optimiser les performances techniques**, notamment en améliorant la vitesse de chargement, la compatibilité

avec les moteurs de recherche (SEO) et la sécurité des données, éléments incontournables à l'ère du numérique. Le site mis à jour est un atout stratégique pour mieux répondre aux objectifs de communication du PNAC et de partager des ressources propres à chaque action, et intégrera de nouvelles fonctionnalités adaptées aux besoins des utilisateurs. Enfin, une refonte est l'occasion de revoir et d'actualiser les contenus afin de garantir leur pertinence.

Usage du site en 2024

En 2024, la fréquentation globale du site a été de **61k visites** (+52 % par rapport à 2023) représentant **37k visiteurs différents** (+54 % par rapport à 2023). La fréquentation du site internet est en nette progression, et connaît un pic de fréquentation de juin à septembre. 27k visites proviennent d'un moteur de recherche, attestant d'un bon référencement.

Cette année encore, les pages les plus consultées sur le site sont la page **“les espèces en France”** (19k visites), suivie de la page **“Accueillir les chauves-souris chez-soi”** (9.6k visites). Viennent ensuite la **page d'accueil** (5.9k visites), et **SOS Chauves-souris** (4.8k visites). La chauve-souris qui suscite le plus de curiosité est la Barbastelle d'Europe, avec 3.8k visites sur sa fiche de présentation.



Réseaux sociaux

Le PNAC a alimenté les pages [Facebook](#) et [LinkedIn](#) de la FCEN avec des publications consacrées aux Chiroptères les mercredis. En 2024, 14 publications sur Facebook et LinkedIn ont été réalisées par le PNA Chiroptères.



Éléments graphique

Une recherche d'illustrations pour les "unes" des Chiroptères Infos a été entreprise en 2020. En 2024, l'effort s'est poursuivi afin de proposer des illustrations originales pour ces unes.



© Naomi Le Boursicot



Veille documentaire

En 2017, un compte et une page sur la thématique « [Chiroptères](#) » ont été créés sur la plateforme en ligne de création de contenus [Scoop.it](#). En 2023, Scoop.it a continué d'être alimenté quotidiennement par la mise en place d'une veille documentaire via Talkwalker, Twitter et Google alert (mots clés « Chiroptère », « chauve-souris », « bat » et « flying fox »). Fin 2024 la page thématique comptait plus de 1 500 vues.

Cependant en automne, Scoop.it a mis à jour ses conditions d'utilisations ne permettant plus aux personnes ne disposant pas d'un compte de consulter le Scoop.it chauves-souris. L'équipe continue tout de même d'alimenter la page et réutilise 3 actualités marquantes dans chaque Chiroptères infos.

Événements nationaux

Rencontres Nationales Chiroptères de la SFEPM - 20e édition, du 08 au 10 mars 2024, Bourges

Tous les deux ans, les Rencontres nationales Chauves-souris de Bourges rassemblent les passionnés de Chiroptères du territoire français et des pays alentours. Cette manifestation est organisée principalement pour constituer un **lieu d'échanges et de rencontres**.

Les Rencontres sont préparées sous l'égide de la SFEPM (Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères) avec le Muséum d'Histoire naturelle de Bourges. Elles existent depuis 1985, et ont lieu tous les deux ans à Bourges depuis 1991. Peu à peu les effectifs des participants se sont étoffés, passant d'une petite centaine à **aujourd'hui plus de 500 personnes, provenant de structures de plus en plus diversifiées** : Groupes Chiroptères régionaux, associations, bureaux d'études, représentants des DREAL, ONF, chercheurs, conseils départementaux, DDT, Conservatoires d'espaces naturels, communautés de communes, agences régionales de la biodiversité, centres de soins, etc.

Pour la première fois, une liste d'attente pour les inscriptions a dû être créée, l'événement suscitant un vif intérêt de la part des participants pour cette nouvelle et 20^e édition, avec **près de 50% d'inscriptions supplémentaires par rapport à la dernière édition de 2022**.

Trois journées intenses étaient prévues au programme, en débutant par une journée plus technique le vendredi, puis des communications et des table-rondes durant le week-end ainsi que des stands, des posters, des projections, une exposition et des moments conviviaux.



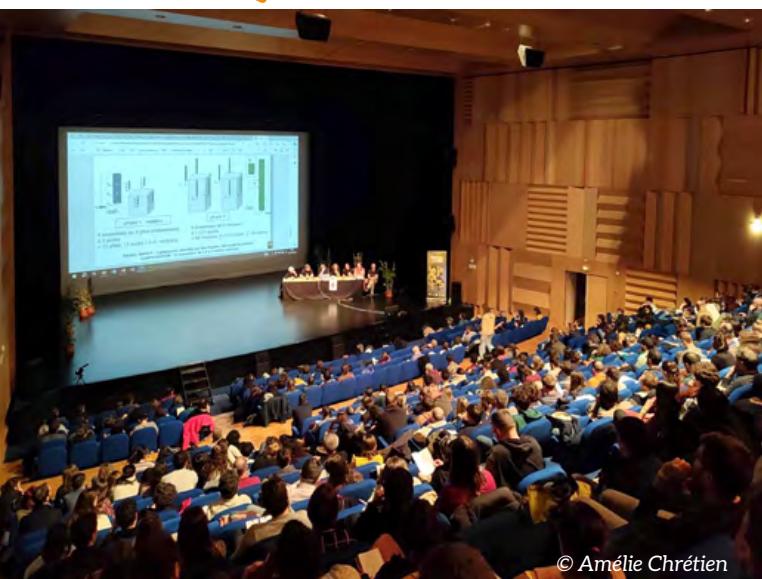
Au total, ce sont **32 communications et 4 table-rondes** qui ont été proposées afin d'aborder les sujets principaux concernant les chauves-souris. L'objectif est de réaliser un bilan des études et actions de conservation réalisées ces dernières années en France, mais également des pays limitrophes, et d'orienter les futures actions pour les années à venir. Le partage d'expériences et de découvertes est un facteur clé pour protéger les Chiroptères dont certaines espèces sont fortement menacées. Ces différents sujets ont été abordés lors de ces Rencontres : problématique de la mortalité des Chiroptères liée à l'éolien, la pollution lumineuse, les techniques d'études (GPS), la rénovation thermique et les démolitions des bâtiments, la prise en compte des chauves-souris dans l'agriculture, le lien entre photovoltaïque et chauves-souris...

Les Rencontres vont également au-delà de la France métropolitaine, avec la participation d'un public venant également des DROM-COM, Allemagne, Angleterre, Irlande, Suisse, Belgique, Pays-Bas... C'est donc l'occasion également de découvrir ce qu'il se passe ailleurs, avec notamment une intervention sur la problématique des éoliennes en Allemagne et des présentations d'espèces des DROM-COM et leurs enjeux de conservation.

Un **atelier ouvert aux chiroptérologues** était également proposé afin d'échanger sur les méthodes et les outils pédagogiques de médiation.

Enfin les participants ont eu la possibilité de découvrir une quarantaine de **posters** présentant les études et actions réalisées ces dernières années.

La prochaine édition se tiendra en mars 2026.



© Amélie Chrétien

Rencontre des coordinateurs et coordinatrices de la Coordination Chiroptères Nationale de la SFEPM

Les rencontres de la Coordination Chiroptères Nationale (CCN) ont eu lieu les 7 et 8 décembre 2024 à Bourges, réunissant le président de la SFEPM, Thomas Ruys, les secrétaires de la CCN, Vicky Louis et Quentin Rouy, les coordinateur.ices régionaux, les référent.es thématiques, les animateur.ices des groupe de travail nationaux ainsi que la chargée de mission Chiroptères SFEPM pour un total de **32 participants**. L'animatrice du PNAC, Noémie Montel, a également pu rejoindre les échanges lors d'une visioconférence. Ces rencontres constructives et conviviales ont permis de **présenter les avancées des projets et les réflexions à mener pour la suite**.



© Quentin Rouy



Événements régionaux

Journée technique Plan Régional d'Actions (PRA) dans les Hauts-de-France : comment diagnostiquer les chauves-souris d'un bâtiment ?

En Hauts-de-France, la DREAL pilote du PRA Chiroptères, a organisé la **première journée technique dédiée au « Diagnostic des chauves-souris des bâtiments »** le 12 mars 2024. 53 professionnels représentaient la diversité des acteurs actuels sur les inventaires Chiroptères en bâti (10 associations, 14 bureaux d'études), ainsi que des représentants des Services de l'Etat et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) qui instruisent les dossiers de dérogation et d'études d'impact. Lors de cette journée, **la diversité d'acteurs a montré l'importance du sujet**. Chacun a pu apporter sa richesse en termes de pratique et d'expérience.



© Sophie Declercq

3^e rencontres Chiroptères Nouvelle-Aquitaine

Les 3^e rencontres Chiroptères Nouvelle-Aquitaine ont eu lieu du 29 au 30 novembre 2024 à Limoges et ont été organisées par France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine et ses associations membres (GMHL, CEN Nouvelle-Aquitaine, GCA, Charente Nature et Poitou-Charente Nature). **Environ 90 personnes sur les deux jours** ont participé à ces rencontres, qui concernaient principalement la région Nouvelle-Aquitaine.

18 interventions se sont tenues sur des thématiques variées, telles que des résultats d'inventaires d'habitats, des retours d'expériences locaux, des découvertes et des nouvelles informations sur des projets en cours (Projet Minioptère, Noctules, plan de gestion multi-sites...). Les nombreux échanges ont permis de se tenir informé des dernières actualités sur les chauves-souris dans la région Nouvelle-Aquitaine. L'animatrice du PNAC a pu participer à cette rencontre et échanger avec de nombreux acteurs à cette occasion.

L'organisation et le travail précieux des salariés et bénévoles des structures organisatrices, ainsi que le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine et la DREAL Nouvelle-Aquitaine ont rendu possible la tenue de l'événement.

3^e RENCONTRES CHIROPTÈRES NOUVELLE-AQUITAIN



Credit photo : Matthieu Bourricat

29 et 30 novembre 2024 au CHEOPS à Limoges (87)



Avec le soutien financier de :



2^e Rencontres Chiroptérologiques d'Île-de-France

Le 26 octobre 2024 se sont tenues les 2^e rencontres chiroptérologiques d'Île-de-France à la Halle Pajol à Paris. Le thème de cette année « Chauves-souris – En quête de l'invisible » était porté par un programme riche et diversifié. En tout, **13 interventions se sont tenues**, sur des sujets variés et pluridisciplinaires tels que les chauves-souris dans les représentations culturelles, leur prise en compte dans les atlas de biodiversité communaux, la production de cartes de distribution des chauves-souris en Île-de-France, les enjeux autour de la trame noire ou encore un retour d'expérience sur une étude itinérante sur les Chiroptères ouest-africains. Une **projection du film** « À l'ombre de la lumière » de Tanguy Stoécklé a également eu lieu.

L'animatrice du PNAC a pu participer à cette rencontre et échanger avec de nombreux acteurs à cette occasion.

L'événement a rassemblé 150 participants et a pu avoir lieu grâce à l'engagement précieux des salariés et bénévoles de l'association Azimut230, animatrice du PRAC Île-de-France, avec la participation de nombreuses structures et le soutien financier de la DRIEAT Île-de-France et de l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France.

Glossaire

ADILVA : Association française des Directeurs et cadres de Laboratoires Vétérinaires publics d'Analyses

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

ANSES : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire

APOCOPE : Amélioration de la Protection des Oiseaux et des Chauves-souris et Optimisation de la Production d'Énergie éolienne

CACCHI : Coordination et Animation de la Capture des CHiroptères

CAMPanule : CAatalogue de Méthodes et Protocoles d'acquisition de données naturalistes

CDS : Comité départemental de spéléologie

CCN : Coordination CHiroptères Nationale (groupe thématique chauves-souris de la SFEPM)

CCO : Centre de Coordination Ouest (Suisse)

CEN : Conservatoire d'espaces naturels

CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CESCO : Centre d'Écologie et des Sciences de la Conservation

CMS : Content Management System (Système de gestion de contenus)

CNPF : Centre National de la Propriété Forestière

CNPN : Conseil National de Protection de la Nature

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EUROBATS : Organisme européen pour la conservation des populations de chauves-souris en Europe

ERC : Éviter - Réduire - Compenser

FAIRE : Faciliter, Accompagner et Informer sur la Rénovation Énergétique

FCEN : Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

FFS : Fédération Française de Spéléologie

GCLR : Groupe CHiroptère Languedoc Roussillon

IDF : Institut du Développement Forestier

IFREEMIS : Institut de Formation de Recherche et d'Expertise En Milieux Souterrains

INPN : Inventaire National du Patrimoine Naturel

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle

MTE : Ministère de la Transition Écologique

OA : Ouvrage d'Art

OFB : Office Français de la Biodiversité

ONF : Office National des Forêts

ONM : Observatoire National des Mammifères

PatriNat : Patrimoine Naturel

PCN : Poitou-Charentes Nature

PNAC : Plan National d'Actions CHiroptères

PNR : Parc Naturel Régional

PRAC : Plan Régional d'Actions CHiroptères

SFEPM : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères

SINP : Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel

SMAC : Surveillance de la Mortalité Anormale des CHiroptères

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

UMR : Unités mixtes de recherche

UMS : Unité mixte de service

WND : White-Nose Disease

WNS : White-Nose Syndrome

Moyens humains

Composition de l'équipe en 2024



Fanny Gourdon

Animatrice PNAC
(09/23 à 04/24)



Noémie Montel

Animatrice PNAC
(Depuis 10/24)



Naomi Le Boursicot

Communication



Joachim Bulle

Communication

Nom Fonction	Rôle	Temps de travail consacré au PNAC
Fanny Gourdon suivie de Noémie Montel Chargées de missions	Animation du PNAC	100 %
Naomi Le Boursicot Assistante de programme et communication	Assistance administrative et communication	25 %
Joachim Bulle Chargé de mission	Refonte du site web du PNAC	100 %
Valérie Wiorek Directrice de l'établissement de Besançon	Encadrement/Appui technique	10 %
Bruno Mounier Directeur de la FCEN	Encadrement	1 %
Elodie Rouilly Responsable administratif et financier	Suivi du budget du plan et compte rendus financiers	1 %

Structures animatrices en région



Pilotes et partenaires



Ils font le Plan National d'Actions Chiroptères

Salariés, bénévoles, scientifiques, universitaires

Passionnés de tous âges, de métropole et d'Outre-mer

Animateurs et animatrices des plans régionaux d'actions Chiroptères

Pilotes

Partenaires

DREAL

Réseau des Conservatoires d'espaces naturels et sa Fédération

Experts

Groupes Chiroptères régionaux

Muséums

Associations de protection de l'environnement

Centres de soins

Financeurs



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

